

SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX BASSIN VERSANT DE L'OUDON

Commission Locale de l'Eau

REVISION DU S.A.G.E. OUDON
ENSEMBLE, PREPARONS L'AVENIR DE L'EAU

PARTICIPATION DU PUBLIC A L'ETAT DES LIEUX :
MODALITES ET BILAN

CLE du 1^{er} mars 2023





Table des matières

INTRODUCTION	5
I- MODALITES DE PARTICIPATION DU PUBLIC	6
1. <i>Balades-guidées</i>	6
2. <i>Cinés-débats</i>	7
3. <i>Festival « Planète en fête » - Craon</i>	8
4. <i>Marchés hebdomadaires</i>	8
5. <i>Le questionnaire « Ma perception de l'eau »</i>	8
II- OUTILS DE COMMUNICATION	9
1. <i>L'agenda de la sensibilisation aux enjeux de l'eau</i>	9
2. <i>Articles journalistiques</i>	9
3. <i>Bulletins municipaux</i>	10
4. <i>Spots radios sur une radio locale</i>	10
5. <i>Affiches</i>	10
6. <i>Site internet et réseaux sociaux</i>	11
III- CALENDRIER	12
IV- REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES TEMPS D'ECHANGES	13
V- COMPTE-RENDU DES DISCUSSIONS	14
VI- BILAN DES TEMPS D'ECHANGES	31
VII- ENQUÊTE « MA PERCEPTION DE L'EAU »	32
1. <i>Elaboration du questionnaire</i>	33
2. <i>Diffusion du questionnaire</i>	33
3. <i>Nombre de questionnaires</i>	33
4. <i>Participants : âge et commune</i>	34
5. <i>Surveillance de la consommation d'eau au quotidien</i>	37
6. <i>La projection d'un possible manque d'eau</i>	41
7. <i>La connaissance du ou des cours d'eau passant dans la commune d'habitation</i>	43
8. <i>Techniques utilisées pour désherber les abords du domicile</i>	45
9. <i>Perception de l'action en faveur de l'eau sur les communes</i>	47
10. <i>L'évolution de la démarche en faveur de la ressource en eau</i>	49
VIII- BILAN FINANCIER	50



IX- POINTS D'AMELIORATION ET PROPOSITIONS POUR LES PROCHAINES ETAPES	51
X-CREATION D'UN GROUPE DE PARTICIPATION CITOYENNE	52
X- CONCLUSION	53
XI- ANNEXES	55
1. <i>Questionnaire « Ma perception de l'eau »</i>	55
2. <i>Articles journalistiques</i>	57
3. <i>Spots radios</i>	58
4. <i>Remarques annotées aux questionnaires « Ma perception de l'eau »</i>	59



TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIGURE 1 : LIEUX, DATES ET HORAIRES DES BALADES-GUIDEES.....	6
FIGURE 2 : AFFICHE DU FILM DIFFUSE LORS DES CINES-DEBATS	7
FIGURE 3 : LIEUX, DATES ET HORAIRES DES CINES-DEBATS	7
FIGURE 4 : QUESTIONNAIRE VERSION PAPIER.....	8
FIGURE 5 : AGENDA DE LA SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE L'EAU	9
FIGURE 6 : AFFICHE 29.7x42 CM : VERSION AOUT 2022	10
FIGURE 7 : AFFICHE 29.7x42 CM : VERSION JUIN 2022	10
FIGURE 8 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EVENEMENTS DURANT LA PARTICIPATION DU PUBLIC A L'ETAT DES LIEUX DU S.A.G.E.....	13
FIGURE 9 : PARCOURS INITIAL ET POINT D'INTERETS DE LA BALADE-GUIDEE A L'ETANG DE LA RINCERIE	14
FIGURE 10 : PLANETE EN FETE	16
FIGURE 11 : CINE-DEBAT DE RENAZE	17
FIGURE 12 : PARCOURS ET POINTS D'INTERETS DE LA BALADE-GUIDEE DE L'ISLE-BRIAND	21
FIGURE 13 : BALADE-GUIDEE A L'ETANG DE LA CORBINIERE (NOYANT-LA-GRAVOYERE).....	24
FIGURE 14 : CINE-DEBAT A LOIRON-RUILLE.....	25
FIGURE 15 : CINE-DEBAT A SEGRE-EN-ANJOU-BLEU.....	27
FIGURE 16 : CLASSE D'AGE DES PARTICIPANTS	34
FIGURE 17 : COMMUNE DES PARTICIPANTS	35
FIGURE 18 : RELATION AGE ET SURVEILLANCE DE LA CONSOMMATION	37
FIGURE 19 : RAISONS DE SURVEILLANCE DE LA CONSOMMATION D'EAU.....	38
FIGURE 20 : RAISONS DU MANQUE DE VIGILANCE DE LA CONSOMMATION.....	39
FIGURE 21 : LIEN ENTRE LA SURVEILLANCE DE LA CONSOMMATION D'EAU ET LA PROJECTION D'UN POSSIBLE MANQUE D'EAU	39
FIGURE 22 : TECHNIQUES UTILISEES POUR SURVEILLER LA CONSOMMATION D'EAU	40
FIGURE 23 : JE PENSE MANQUER D'EAU POUR MES USAGES... ..	41
FIGURE 24 : PROJECTION D'UN POSSIBLE MANQUE D'EAU PAR TRANCHES D'AGE.....	42
FIGURE 25 : CONNAISSANCE DU OU DES COURS D'EAU DANS LA COMMUNE.....	43
FIGURE 26 : LA CONNAISSANCE DU NOM DU OU DES COURS D'EAU	43
FIGURE 27 : LA CONNAISSANCE DU OU DES COURS D'EAU EN PROPORTION DE REPONSES PAR TRANCHE D'AGE	44
FIGURE 28 : CONNAISSANCE DU NOM DU OU DES COURS ET UTILISATION DE PRODUITS CHIMIQUES	44
FIGURE 29 : TECHNIQUES UTILISEES POUR DESHERBER LES ABORDS DU DOMICILE.....	45
FIGURE 30 : SI L'ACTION EST IMPORTANTE, LES ACTIONS REALISEES SONT... ..	47
FIGURE 31 : POUR MOI, L'ACTION EN FAVEUR DE L'EAU	47
FIGURE 32 : NIVEAU D'IMPORTANCE DE L'ACTION EN FAVEUR DE L'ACTEUR PAR RAPPORT A L'AGE.....	47
FIGURE 33 : NIVEAU DES ACTIONS REALISEES EN FONCTION DE L'AGE.....	48
FIGURE 34 : LA VOLONTE D'EVOLUTION DE LA DEMARCHE EN FAVEUR DE LA RESSOURCE EN EAU.....	49
FIGURE 35 : NIVEAU D'IMPORTANCE DE L'ACTION EN FAVEUR DE L'EAU ET LA VOLONTE D'EVOLUTION DE LA DEMARCHE POUR LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU.....	49
FIGURE 36 : BILAN FINANCIER DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC A L'ETAT DES LIEUX DU S.A.G.E.....	50



INTRODUCTION

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) est un outil de planification de la gestion de l'eau, déclinaison à l'échelle locale du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.D.A.G.E.) qui est établi pour bassin hydrographique (Bassin Loire-Bretagne pour le bassin versant de l'Oudon, par exemple).

Institué par la Loi sur l'eau de 1992, le S.A.G.E. permet la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Le S.A.G.E. vise à concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture, ...) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte du dérèglement climatique et des spécificités d'un territoire.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) Oudon est chargée de l'élaboration, de la modification, de la révision et de la mise en œuvre du S.A.G.E. Oudon. Le Syndicat du bassin de l'Oudon est la structure porteuse de la CLE, pour l'assurer dans son animation et son fonctionnement.

La CLE est présidée par Monsieur MICHEL Louis, Maire de Saint Cyr le Gravelais et représentant de Laval Agglomération. Ce petit parlement de l'eau est une assemblée de 59 membres répartis en trois collèges : Collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (32 membres) / Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations (19 membres) / Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics (8 membres).¹

Le S.A.G.E. Oudon a été approuvé en 2003 puis révisé en 2014. Une seconde révision a été décidée par la CLE le 17 juin 2021.

La révision du S.A.G.E. est conduite dans le cadre d'un processus de concertation avec les membres de la Commission Locale de l'Eau suivant des étapes règlementaires :

- État des lieux,
- Diagnostic, enjeux et objectifs,
- Scénarios et choix d'une stratégie,
- Évaluation environnementale et socio-économique,
- Rédaction du plan d'aménagement et de gestion durable et du règlement (P.A.G.D.),
- Adoption d'un projet de S.A.G.E.,
- Phases de consultations administratives,
- Approbation du S.A.G.E. par arrêté préfectoral.

La composition et l'organisation de la Commission Locale de l'Eau garantit l'association des élu(e)s, des usagers de l'eau et de l'État tout au long des étapes de la révision du S.A.G.E. La révision est ainsi menée par des acteur(rice)s de l'eau reconnus. Comme tout grand projet d'aménagement, le S.A.G.E. est un document soumis à une concertation préalable auprès du grand public durant 3 mois.

La CLE a jugé préférable de permettre la parole citoyenne tout au long de la révision pour aider à la meilleure compréhension des enjeux de l'eau et aux choix de l'aménagement et de la gestion des eaux pour le territoire. Une première période d'échange s'est alors déroulée dans le cadre de l'état des lieux. Ces temps d'échange ne se substituent pas à la concertation préalable. L'ensemble des habitants du bassin de l'Oudon auront la possibilité de s'exprimer, lors d'une prochaine période de concertation.

¹ *Présentation et élus*, Site internet du bassin de l'Oudon, URL : <https://bvoudon.fr/les-structures/la-cle/presentation-et-elus>



I- MODALITES DE PARTICIPATION DU PUBLIC A L'ETAT DES LIEUX

La CLE souhaite sensibiliser l'ensemble des habitant(e)s-usagers-citoyen(ne)s du bassin de l'Oudon sur les différents sujets de l'eau (qualité, quantité, milieux aquatiques).

Huit évènements ont eu lieu sur les mois de juin, juillet et septembre : trois balades-guidées d'environ trois kilomètres et quatre projections du film « La ligne de partage des eaux » de Dominique Marchais. De plus, le questionnaire « Ma perception de l'eau » a permis de questionner le rapport à l'eau qu'ont les habitants.

La CLE a également été présente lors du festival « Planète en fête » à Craon.

Ces évènements, répartis de manière homogène sur le territoire, ont été complétés par des présences de la CLE sur deux marchés hebdomadaires dans des communes du bassin de l'Oudon.

Ces différents temps d'échanges ont été conçus, à partir de janvier 2022, dans l'objectif de :

- Mener une réflexion commune autour de la gestion de l'eau
- Rendre compte de l'importance de l'eau auprès des habitants
- Rendre visible l'action de la CLE

1. Balades-guidées

Les balades-guidées ont été des rencontres entre citoyen(ne)s, technicien(ne)s et membres de la CLE sur le terrain ainsi que d'autres structures partenaires (Département de la Mayenne, Département du Maine-et-Loire, Vallées du Haut-Anjou, Anjou Bleu Communauté, Pays de Craon, SAGE Mayenne, Foyer Laïque d'Education Permanente de Noyant-la-Gravoyère, Wakepark et Base de loisirs de la Rincerie à La Selle-Craonnaise, Parc Départemental de l'Isle Briand).

D'une longueur de trois à quatre kilomètres, les parcours étaient ponctués d'interventions de différents acteur(rice)s du territoire. Chaque balade-guidée avait des intervenant(e)s extérieur(e)s à la CLE en fonction du lieu où elle se déroule. Des groupes sociaux déjà constitués (Associations, groupes de travail, comité de pilotage, etc.) ont été invités à ces temps d'échanges. Un temps convivial suivait les balades-guidées, permettant de continuer les conversations et la distribution du questionnaire.

Une quatrième balade-guidée était prévue mais celle-ci n'a pas pu avoir lieu pour des raisons calendaires.

Lieu	Date (horaires)
Etang de la Rincerie (La Selle-Craonnaise)	Vendredi 24 juin 2022 (18 heures)
Parc départemental de l'Isle-Briand (Le Lion d'Angers)	Mercredi 20 juillet 2022 (15 heures)
Etang de la Corbinière (Noyant-la-Gravoyère – Segré-en-Anjou-Bleu)	Mercredi 7 septembre 2022 (14 heures)

Figure 1 : Lieux, dates et horaires des balades-guidées

2. Cinés-débats

Les cinés-débats sont des temps d'échanges plus formels que les balades-guidées. C'est une discussion, sous forme de questions-réponses entre les membres de la CLE et les citoyens.

Le film « La Ligne de Partage des Eaux » de Dominique MARCHAIS, diffusé en 2014, a été le support des discussions. D'une durée de 1h48, ce film s'intéresse à un large panel de thématiques de l'eau (Concertation, continuité écologique, zone humide, infiltration de l'eau, reméandrage de cours d'eau, etc.). La première diffusion a été entière. Pour les trois autres diffusions suivantes, le film a été coupé après le passage de la réunion de la CLE du bassin versant de Grand-Lieu (1h20).

Le synopsis du film est le suivant :

« La Ligne de partage des eaux s'inscrit dans le périmètre du bassin versant de la Loire, de la source de la Vienne sur le plateau de Millevaches jusqu'à l'estuaire. Le bassin versant, et non pas le fleuve Loire ! C'est-à-dire le plan incliné vers la mer, la totalité de l'espace irrigué, pas seulement le trait de la rivière. C'est-à-dire les zones d'activités et les zones humides, les fossés et les autoroutes, les salles de réunions et les chantiers. Car l'eau est partout, dans les sols, dans les nappes, dans l'air, circulant, s'infiltrant, s'évaporant et partout reliant les territoires entre eux, désignant leur interdépendance, nous faisant rêver à leur solidarité. La ligne de partage des eaux n'est donc pas seulement cette ligne géographique qui sépare des bassins versants mais elle est aussi la ligne politique qui relie des individus et des groupes qui ont quelque chose en partage : de l'eau, un territoire, un paysage. »



Figure 2 : Affiche du film diffusé lors des cinés-débats

Lieux	Dates et horaires
Cinéma Vox (Renazé)	Mardi 5 juillet 2022 (20 heures)
Salle Saint-Exupéry (Cossé-le-Vivien)	Mercredi 13 juillet 2022 (20 heures)
Théâtre des 3 Chênes (Loiron-Ruillé)	Jeudi 8 septembre 2022 (20 heures)
Cinéma Le Maingué (Segré - Segré-en-Anjou-Bleu)	Mercredi 28 septembre 2022 (20 heures)

Figure 3 : Lieux, dates et horaires des cinés-débats

3. Festival « Planète en fête » - Craon

La Commission Locale de l'Eau a été présente lors du week-end du 2 et 3 juillet à Craon à l'occasion du Festival « Planète en fête ».

Organisée par le CIVAM bio Mayenne (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural), Planète en Fête rassemble différents acteur(rice)s (commerçants, habitat, santé, agriculture, etc.) mettant en valeur des initiatives en faveur de l'environnement. La CLE fait partie de ces acteur(rice)s locaux.

En collaboration avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Mayenne-Bas Maine (CPIE), la CLE s'est installée le temps du premier week-end de juillet à l'étang du Mûrier à Craon. Des jeux éducatifs étaient mis à disposition pour comprendre les enjeux de l'eau. Les visiteurs du stand étaient invités à répondre au questionnaire « Ma perception de l'eau ».

4. Marchés hebdomadaires

De nombreux marchés hebdomadaires sont organisés sur le territoire du bassin versant de l'Oudon.

La CLE a été présente lors de deux marchés hebdomadaires (Château-Gontier et Segré) pour annoncer les futurs temps d'échange et inciter à répondre au questionnaire en ligne.

5. Le questionnaire « Ma perception de l'eau »

Un questionnaire a été conçu pour recueillir la perception de l'eau de l'ensemble des citoyens, tous usagers de l'eau. Ce questionnaire de 9 à 12 questions, selon les réponses apportées, demandait aux citoyens de prendre un recul sur :

- Leur consommation en eau potable
- Leur perception du risque de manque d'eau
- Leur connaissance du territoire qui les entoure
- Leurs moyens d'agir en faveur de la biodiversité
- L'action en faveur de l'eau dans leur commune
- Leur volonté d'agir pour la gestion de la ressource en eau.

« Ma perception de l'eau » a été distribué lors des temps d'échanges et était disponible en ligne sur le site de Framafoms.

Ce questionnaire a fait l'objet d'un envoi massif à 567 associations du bassin versant de l'Oudon ainsi qu'aux membres du Syndicat du Bassin de l'Oudon et de la Commission Locale de l'Eau.

L'analyse du questionnaire est disponible dans le dossier, à la partie VII.



Figure 4 : Questionnaire version papier

II- OUTILS DE COMMUNICATION

Débutée à quinze jours du premier évènement, la communication a été réalisée par différents canaux : papier, numérique et radiophonique.

1. L'agenda de la sensibilisation aux enjeux de l'eau

L'agenda de la sensibilisation aux enjeux de l'eau a permis de savoir où se déroulaient les moments de participation organisés par la CLE, ainsi qu'aux évènements auxquels elle participait.

Pour chaque évènement, une présentation en était faite avec comme indications : la date, l'heure et le lieu de l'évènement. Les logos des partenaires de chaque balades-guidées ont été joints.

Au dos, un qrcode permet l'accès rapide au questionnaire en ligne « Ma perception de l'eau ». L'agenda, en format A4 paysage, se présente sous la forme d'un dépliant de trois volets.

Le programme a été distribué dans des structures recevant du public, lors des évènements et lors de rendez-vous terrain des techniciens du bassin de l'Oudon.

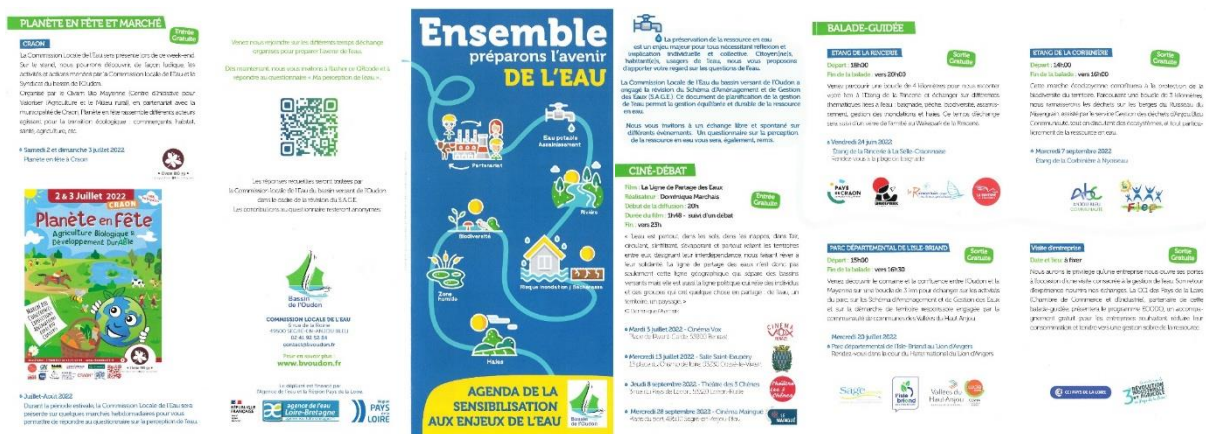


Figure 5 : Agenda de la sensibilisation aux enjeux de l'eau

2. Articles journalistiques

Des points-presse ont été réalisés pour annoncer le début des évènements. La presse locale a rencontré le président de la CLE, Monsieur MICHEL, ainsi que le Vice-Président de la CLE chargé de la communication, Monsieur JALLU. Un second point-presse a eu lieu dans la partie nord du bassin, en septembre.

Agissant sur un territoire d'une grande superficie (1 500 km²), la CLE organisait deux points-presse afin que la presse locale du secteur Nord et du secteur Sud puisse faire paraître des articles dans leurs différentes éditions. Des articles sont disponibles en annexe.

Les médias locaux du bassin de l'Oudon contactés ont été :

- Oxygène radio
- Ouest-France
- Le Courrier de l'Ouest
- Haut-Anjou
- Courrier de la Mayenne
- France bleu Mayenne
- La presse agricole

3. Bulletins municipaux

La communication des évènements a aussi été réalisée par les bulletins municipaux, selon les parutions. Seul, le ciné-débat de Cossé-le-Vivien a pu profiter de cet outil de communication.

4. Spots radios sur une radio locale

Des spots radios ont été diffusés sur les ondes d'Oxygène radio. Trente passages de 20 secondes par évènement ont été émis en Mayenne et en Maine-et-Loire. Des exemples de spots radios sont jointes en annexe.

5. Affiches

Des affiches ont été créés pour chaque évènements afin de communiquer largement. La charte graphique est la même que pour le questionnaire et l'agenda afin d'avoir un ensemble d'outils de communication cohérent.

En recherche d'une meilleure efficacité, la CLE a fait évoluer les affiches pour qu'elles soient plus lisibles et visibles.

Le qrcode était présent sur les affiches afin de permettre aux habitants ne pouvant pas assister aux évènements de répondre au questionnaire.

Les affiches ont été distribuées, quinze jours avant les évènements, dans les commerces (centres commerciaux, coiffeurs, bars/restaurants, etc.), mairies et des écoles (Primaire, collège, lycée, MFR) des communes concernées par l'évènement.



Figure 7 : Affiche 29.7x42 cm : Version juin 2022



Figure 6 : Affiche 29.7x42 cm : Version août 2022



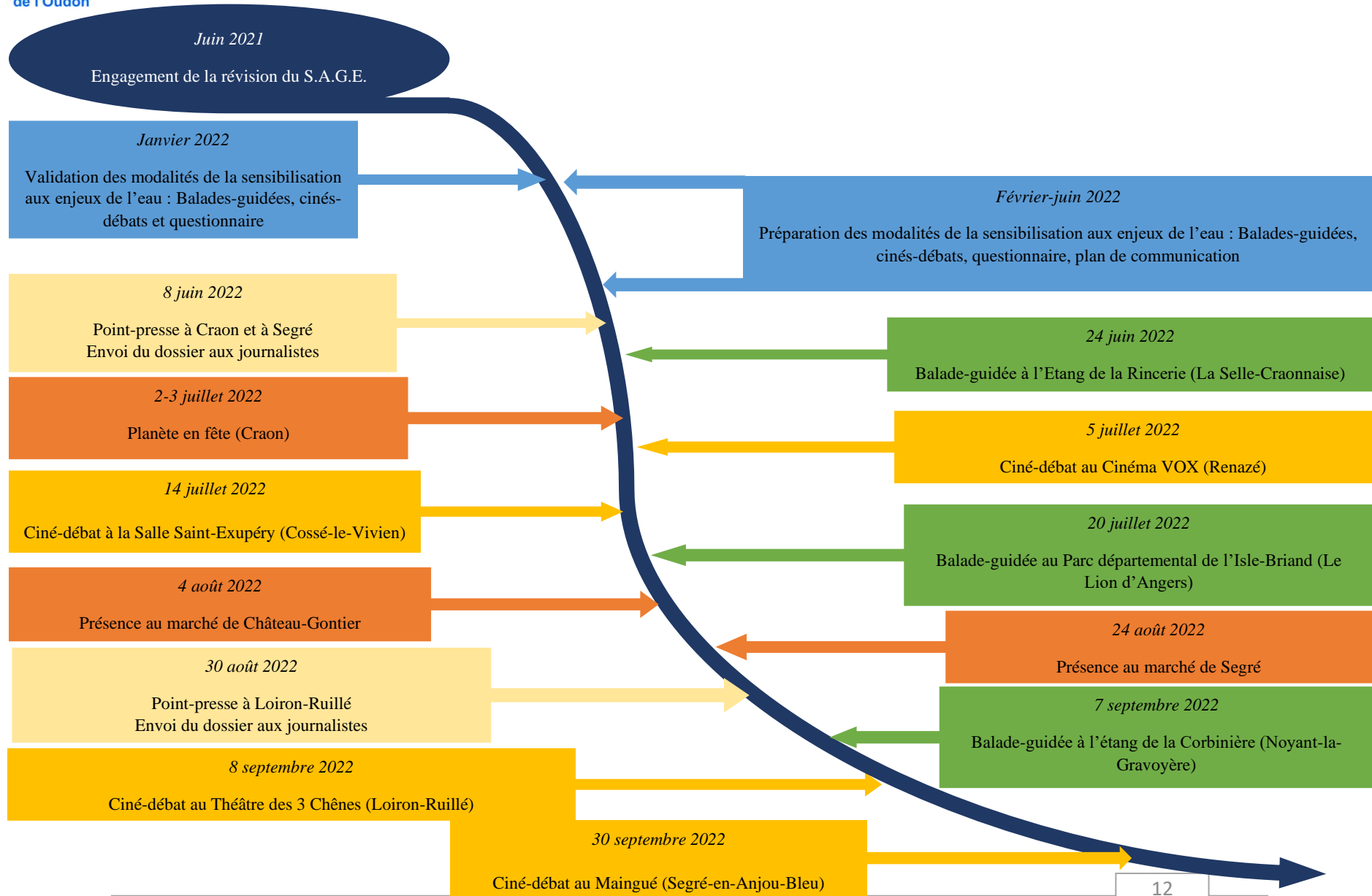


6. Site internet et réseaux sociaux

Une page dédiée à la révision du S.A.G.E. a été créée sur le site internet du bassin de l'Oudon, disponible à l'adresse : <https://bvoudon.fr/planification-sage/revision-du-sage>

Le fil d'actualité du site internet a également servi de relais de communication des évènements.

La page Facebook du Bassin de l'Oudon a aussi été un élément de communication numérique des évènements.



IV- REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES TEMPS D'ECHANGES

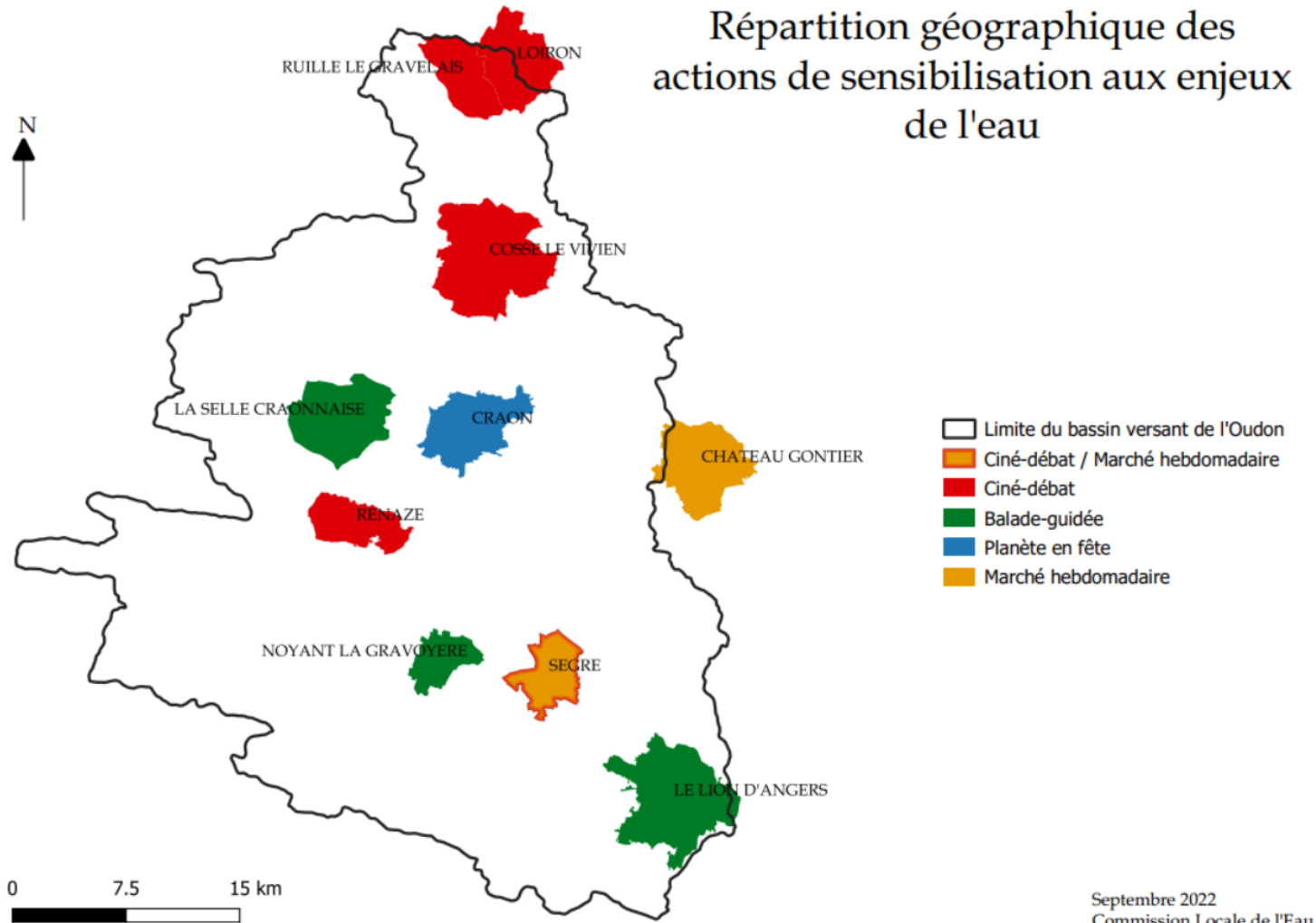



Figure 8 : Répartition géographique des événements durant la participation du public à l'état des lieux du S.A.G.E.

V- COMPTE-RENDU DES DISCUSSIONS

Date : Vendredi 24 juin 2022	Horaire : 18h00	Type d'évènement : Balade-guidée	Lieu : Etang de la Rincerie (53800 La Selle-Craonnaise)
Thèmes	Intervenants	Nombre d'habitants : 16	
Présentation du S.A.G.E. Oudon	M. MICHEL		
Présentation de l'historique du site	M. JUGE		
Présentation de la démarche participative	M. JALLU		
Présentation du bocage et bienfaits de la haie	Mme MAC ALESSE		
Présentation de la lutte contre les inondations	Mme COUSIN		
Présentation de l'Espace Naturel Sensible	M. HAUTBOIS		
Présentation du service d'eau potable du Pays de Craon	M. LEGER		
Présentation de la base de loisirs de la Rincerie et futurs projets	M. PERINO		

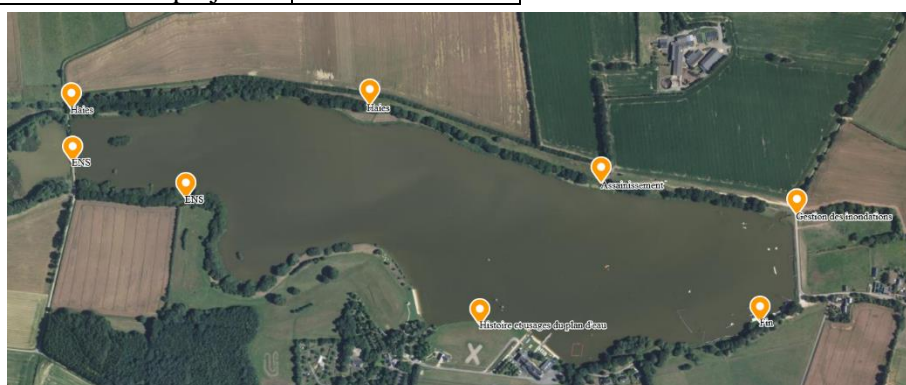


Figure 9 : Parcours initial et point d'intérêts de la balade-guidée à l'étang de la Rincerie

La première rencontre de la sensibilisation aux enjeux de l'eau a été réalisée en collaboration avec les membres du comité de pilotage de l'Etang de la Rincerie. Les soixante-dix-huit agriculteurs ayant des propriétés bâties ou non bâties au sein de la masse d'eau Uzure Amont ont été invités à cette rencontre d'acteurs.

Initialement, il était prévu de réaliser le tour du plan d'eau et de s'arrêter à différents points d'intérêt mais le mauvais temps s'est invité à cette rencontre citoyen(ne)s-technicien(ne)s-élus. Les participants ont pu profiter des différentes interventions pour observer le lieu d'une autre manière et d'être informés sur les différents usages du plan d'eau et de son environnement. Des visiteurs réguliers de l'étang et quelques agriculteurs composaient le groupe de participants.

Un temps de convivialité a été offert aux participants, au Wakepark.

Plusieurs points ont été abordés par les participants : rapport à la biodiversité, aménagement de la base de loisirs, valorisation des haies.

Les participants ont fait remarquer l'importance de trouver un équilibre entre l'économie et l'écologie.



+	-
Envoi d'un courrier aux agriculteurs de la masse d'eau de l'Uzure Amont	Météo défavorable : nuageux/pluie
Qualité des interventions	Faible participation des agriculteurs
Communication (Journaux locaux, radio locale, réseaux sociaux, mairies, commerces)	
Temps de convivialité au Wakepark	


Date : Samedi 2 juillet 2022 Dimanche 3 juillet 2022	Type d'évènement : Planète en fête	Lieu : Etang du mûrier (53400 Craon)
Elus du Syndicat et membres de la CLE présents	Nombre de visites sur le stand : Plus de 200	
M. JALLU		
M. DELANOE		
M. DUBOSCLARD		
M. COLAS		
M. GAUME		

Figure 10 : Planète en fête

La Commission Locale de l'Eau a été présente à Planète en fête qui se déroulait le premier week-end de juillet.

Planète en fête est un festival qui promeut l'agriculture biologique et le développement durable. Cet évènement est organisé par le Civam bio Mayenne (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural), en partenariat avec la municipalité de Craon. Ce week-end rassemble différents acteurs agissant pour la transition écologique : commerçants, habitat, santé, agriculture, etc.

La Commission Locale de l'Eau tenait un stand à l'une des deux entrées de l'évènement. Le stand était partagé avec le CPIE Mayenne-Bas Maine (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), des jeux éducatifs ont alors été mis en place pour comprendre le fonctionnement de l'eau. La Commission Locale de l'Eau proposait alors de répondre au questionnaire « Ma perception de l'eau » (cf. « Enquête sur la perception de l'eau des citoyens »).

Plus de 200 personnes ont été accueillies sur le stand par des agents du Syndicat ou par les élus du Syndicat ou membres de la CLE présents. 204 questionnaires ont été remplis lors de ces deux jours.

Des éco-mousseurs ont été distribués aux personnes répondant aux questionnaires.

Les visiteurs ont pu profiter de la présence du Syndicat pour poser leurs questions et faire remonter des remarques sur la gestion de la ressource en eau sur le bassin versant.

En ce début d'été, les températures étaient élevées et quelques assècs étaient déjà observés. Des interrogations et des remarques sur les avantages et les inconvénients de la suppression des barrages ont alors été relevés ainsi que sur la manœuvre des ouvrages.

Les économies d'eau ont été aussi sujet à discussion. Des visiteurs ont proposé d'installer des capteurs de fuites dans les habitations.

+	-
Météo favorable : soleil	Visiteurs déjà initiés ou en réflexion sur le développement durable
Nombre de réponses au questionnaire	Faible présence des élus et des membres de la CLE, notamment le samedi


Date : 5 juillet 2022	Horaire : 20 heures	Type d'évènement : Ciné-débat	Lieu : Cinéma Vox (53800 Renazé)
Membres de la CLE présents	Nombre d'habitants : 21		
M. MICHEL			

Figure 11 : Ciné-débat de Renazé

Le premier ciné-débat a eu lieu au cinéma associatif de Renazé. Le film « La ligne de partage des eaux » de Dominique MARCHAIS était diffusé.

A la suite du film, Monsieur MICHEL instaure un tour de la salle. Le micro circule dans la salle, chaque habitant intervient à tour de rôle. Le micro a circulé de personne en personne. Les remarques étaient alors libres et spontanées.

Les commentaires ont été faits sur plusieurs points :

- Les compétences techniques pour la gestion de l'eau
- Artificialisation des sols
- Pollutions diffuses
- Situation de la sécheresse
- Composition des instances : manque de paroles des femmes
- Suppression des barrages
- Implantation des haies

Monsieur MICHEL répondait au fur et à mesure des questions.

Un habitant demande la situation de la pollution de l'Oudon.

Monsieur MICHEL indique que l'Oudon est classé « Moyen » sur 28 molécules. L'origine est, principalement, agricole. Des bandes enherbées ont été mises en place. On observe une diminution des nitrates. Tout le monde a fourni des efforts, il faut continuer sur cette dynamique.

Question : Quelle est la situation des nappes phréatiques de l'Oudon en ces temps de sécheresse ?

Réponse : Le bassin versant de l'Oudon est situé sur le socle du bassin armoricain. On dispose de peu de nappes, juste quelques réserves. L'eau va alors ruisseler mais pas s'infiltrer. Les cours d'eau se recharge via les précipitations. L'Oudon est très réactive aussi bien en hiver avec les crues qu'en été avec la sécheresse.

Question : Sur le bassin versant de l'Oudon, on a enlevé les barrages. Est-ce une bonne chose ?

Réponse : Deux solutions existent pour avoir de l'eau :

- Des zones humides qui retiennent l'eau en tête de bassin versant, mais tout a été drainé. Ce n'est pas le clapet qui retient l'eau car cela fait un plan d'eau pouvant avoir un impact sur la ressource



en eau. Une étude de caractérisation sur le Chéran amont a lieu pour mieux connaître les plans d'eau afin d'analyser leur impact cumulé possible.

- La présence de freins au ruissellement (haies et fossés)

+	-
Prise de parole libre et spontanée	Participants déjà avertis (ayant une bonne connaissance de la gestion de l'eau) peu de citoyens novices
Prise de parole de l'ensemble des participants	Faible présence des membres de la CLE
Participants ayant un intérêt pour la gestion de la ressource	



Date : Mercredi 13 juillet 2022	Horaire : 20 heures	Type d'évènement : Ciné-débat	Lieu : Salle Saint-Exupéry (53230 Cossé-le-Vivien)
Membre de la CLE présents et élu du Syndicat		Nombre d'habitants : 6	
M. JALLU			
M. GAUME			

Monsieur JALLU introduit le film.

Le film est coupé à la suite de la réunion de la CLE du S.A.G.E. Grand-Lieu.

Monsieur JALLU invite les habitants à s'exprimer sur les sujets abordés dans le film ainsi que sur d'autres sujets abordant la question de la ressource en eau.

Discussion :

Question : Tous les barrages sont supprimés, quelles conséquences ?

Réponse des élus : Tous ne sont pas supprimés. On doit se mettre en conformité avec la loi.

Réponse habitants : Normalement, on ne doit plus détruire de barrages.

Réponse des élus : Nous sommes en train de mener un chantier à Courbure, nous avons abattu le barrage pour une raison de continuité écologique.

Question : Si les barrages sont détruits, il n'y a plus d'eau ?

Réponse habitant : Depuis que le barrage de la Guéhardière a été supprimé, le moulin de Méral est inondé en cas de fortes pluies.

Réponse des élus : Il y a 50-60 ans, il a été construit des barrages à vannes levantes et non des barrages à clapets, cela pose aujourd'hui des problèmes.

Question : Tellement l'eau a été mauvaise à une période, une entreprise cosséenne a dû jeter sa marchandise. Sur 3 boulangeries à Cossé-le-Vivien, 1 n'a pas le goût du chlore dans son pain, 2 ont le goût du chlore dans le pain. Les perturbateurs endocriniens sont évalués individuellement alors que dans le corps, ils se combinent. Qu'est-ce qu'on peut faire localement pour améliorer la qualité de l'eau ?

Réponse des élus : Depuis quelques temps, la qualité s'améliore mais il reste du travail. Nous devons trouver ensemble les solutions pour améliorer la qualité de l'eau. C'est pourquoi nous nous réunissons ce soir.

Réponse des élus : Des analyses sont faites mais il faut qu'on puisse agir à la base : il faut moins polluer.

Question : Quels sont les équipements individuels que nous pouvons mettre en place chez nous ?

Réponse des élus et des habitants : Filtre à eau mais demande un nettoyage régulier, réducteur de débit

Remarque habitant : N'y-a-t-il pas trop d'intermédiaires ? J'ai voulu faire intervenir le Syndicat chez moi pour de petits travaux, il fallait qu'un technicien passe puis qu'il demande à son responsable.

Question : Au bord des ruisseaux, il y a de nombreux arbres malades qui forment des embacles à cause d'un mauvais entretien. Comme il ne fallait plus entretenir à un moment donné, il y a un manque d'entretien sur l'Oudon.

Réponse des élus : Il y a une maladie sur les aulnes. C'est aux riverains d'entretenir les berges du cours d'eau passant auprès de chez eux car les berges sont privées.

Question habitant : A-t-on le droit de faire un puit personnel ?

Réponse des élus : Il faut demander à la Direction Départemental des Territoires.

Remarque : Film pas extraordinaire car beaucoup de temps longs.

Réponse des élus : Le film était le support du débat. Nous avons pu voir et ensuite discuter de l'eau sous plusieurs angles grâce au film.



Proposition habitants :

- Quand on a des puits, il faudrait qu'on puisse brancher la douche, les WC, etc.
- Pour que tout le monde prenne conscience de l'enjeu, il faudrait couper l'eau pendant 2-3 heures par jour.
- Mettre en place des compteurs d'eau visibles chez l'habitant pour que les habitants se rendent compte de leur consommation.
- Il faudrait appliquer la politique de pollueur-payeur pour tout le monde : acteurs économiques, habitants, acteurs sociaux, acteurs privés, acteurs publics, etc.
- Il serait bon de privilégier les analyses physiologiques.
- Il faut plus de vigilance sur la qualité de l'eau.
- Planter des haies sur les bandes enherbées.
- Il faudrait mettre en place 2 circuits d'eau (eau potable et eau grise)

+	-
Nombreux échanges avec les citoyens	Nombre d'habitants insuffisants (6)
Diversité des thèmes abordés	Film a été coupé après le passage de la séance CLE
Echange libre et spontané	

Date : Mercredi 20 juillet 2022	Horaire : 15 heures	Type d'évènement : Balade-guidée	Lieu : Parc Départemental de l'Isle-Briand (49220 Le Lion d'Angers)
Membres de la CLE / Elus du syndicat du bassin de l'Oudon	Intervenants	Structure	Nombre d'habitants : 0
M. JALLU	M. AURE	Domaine de l'Isle Briand	
Mme BRUNY	M. BERTIN	Département du Maine-et-Loire	
M. DUBOSCLARD	M. MARTIN	S.A.G.E. Mayenne	
M. GABORIAU	M. STASSE	Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou	
Mme SOUDIRAS			



Figure 12 : Parcours et points d'intérêts de la balade-guidée de l'Isle-Briand



Le Parc départemental se situe à proximité de la confluence entre la rivière Oudon et la rivière Mayenne. Le périmètre du SAGE Oudon et du SAGE Mayenne se rejoignent alors. C'est pourquoi il a été fait le choix par la CLE Oudon de coorganiser la balade-guidée avec la CLE Mayenne.

Les participants ont parcouru un parcours de 3 kilomètres pour (re)découvrir la gestion de la ressource en eau au sein de ces deux bassins versants avec différents points d'intérêts :

- Présentation de l'Isle-Briand
- Présentation du S.A.G.E. Mayenne
- Présentation de la démarche « Territoire engagé pour la nature » des Vallées du Haut-Anjou
- Présentation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département de Maine-et-Loire
- Présentation du SAGE Oudon

Discussion :

Présentation du domaine de l'Isle-Briand

Question : Qu'est-ce que le domaine fait pour l'eau ?

Monsieur AURE : Les terrains équestres ont besoin d'eau pour le bien-être animal. Si les sols sont trop durs, il y a un risque de blessures pour les chevaux et cavaliers. Il y aurait donc une baisse de fréquentation du site. Les carrières sont en subirrigation. Ils gèrent l'eau par un système en dessous des carrières pour éviter l'évapotranspiration. Ils vont augmenter la hauteur de l'eau en été, diminuer en



hiver. Ils disposent d'une prise d'eau directe dans l'Oudon. Le reste du gîte est géré classiquement. Le spring garden, l'espace de l'autre côté de la route, dispose d'une récupération d'eau de pluie pour être arrosé.

Question : Y-a-t-il un programme d'actions pour économiser l'eau ?

Monsieur AURE : Pour le sol équestre, il est difficile de faire mieux. Le Parc a signé une charte d'écoresponsabilité avec le ministère des Sports. Les courses utilisent aussi beaucoup d'eau. Ils essaient de mieux gérer l'eau mais ont besoin d'aide.

Présentation du S.A.G.E. Mayenne

Question : Quels sont les solutions apportées ?

Monsieur MARTIN : 2 études dans le cadre de Mayenne EAU CAP 2050 : étude de débit écologique / étude de caractérisation des prélèvements et des rejets pour avoir une base commune et aller vers les études techniques ensuite. Future publication d'un « Guide d'économie d'eau dans les élevages »

Présentation de la démarche « Territoire Engagé pour la Nature »

Pas de question

Présentation des ENS

Pas de question

Présentation du S.A.G.E. Oudon

Pas de question

+	-
Découverte d'un territoire pour certain(e)s	Nombre d'habitants nul
Présence d'élus municipaux et intercommunaux	
Création de liens entre acteurs du bassin de l'Oudon nord et acteurs du bassin de l'Oudon sud	



Dates : Jeudi 4 août 2022 Mercredi 24 août 2022	Horaire : 10h-12h	Type d'évènements : Présence sur les marchés	Lieu : Château-Gontier Segré-en-Anjou-Bleu
--	-----------------------------	---	---

Lors de la présence aux marchés, il a été distribué « l'Agenda de la sensibilisation aux enjeux de l'eau » afin d'annoncer les événements prochains et d'inciter les habitants à répondre au questionnaire « Ma perception de l'eau ».

Cela a permis à des citoyens d'apporter des remarques orales sur la gestion de l'eau sur :

- La nécessité de gérer la ressource en eau durant cette période de sécheresse
- Le manque d'eau à cause de « la suppression des barrages »

+	-
Moyen de communication efficace	Communication auprès d'une tranche d'âge unique (plus de 60 ans)
Permis d'apporter des contributions	
Contact direct avec le citoyen	

Date : Mercredi 7 septembre 2022	Horaire : 14 heures	Type d'évènement : Ciné-débat	Lieu : Etang de la Corbinière (Noyant- la-Gravoyère)
Membre de la CLE / Elu de la communauté de communes présents	Intervenants	Structure et rôle	Nombre d'habitants : 17
M. JALLU	M. LACÔTE	Syndicat du Bassin de l'Oudon – Responsable du pôle « Milieux Aquatiques »	
M. BROSSIER	Mme JACQUES	Service gestion des déchets d'Anjou Bleu Communauté – Chargé de sensibilisation et communication	



Figure 13 : Balade-guidée à l'Etang de la Corbinière (Noyant-la-Gravoyère)

Cette balade-guidée, coorganisée avec le service « Gestion des déchets » de la communauté de communauté d'Anjou Bleu Communauté, s'est déroulée sous la forme d'une marche écocitoyenne. Il a été également associé le Foyer Laïque d'Education Permanente.

Lors de cet évènement, il n'a pas été pris de notes des interventions.

Les thèmes abordés lors de la balade ont été :

- L'Espace Naturel Sensible de la vallée du Misengrain : la faune et la flore
- Le tri des déchets
- Les barrages
- L'art avec la « Bancodonate », œuvre de artistes de Centrale 7

Six kilos de déchets ont été ramassés, dont 3.5 kg de verres.

Un goûter zéro déchet a été offert aux participants, à la suite de balade-guidée.

+	-
Balade transgénérationnelle	Mauvais temps
Partenariat avec d'autres structures	Indications du lieu de rdv imprécises
Communication efficace	Monopolisation de la parole par deux personnes lors du goûter
Quantité de déchets ramassés	


Date : Jeudi 8 septembre 2022	Horaire : 20 heures	Type d'évènement : Ciné-débat	Lieu : Théâtre des 3 Chênes (53320 Loiron-Ruillé)
Membre de la CLE présents	Nombre d'habitants : 16		
M. MICHEL			
M. JALLU			



Figure 14 : Ciné-débat à Loiron-Ruillé

Monsieur MICHEL introduit le film.

Le film « La ligne de partage des eaux » de Dominique MARCHAIS était diffusé.

Le film est coupé volontairement à la suite de la réunion de la CLE du S.A.G.E. Grand-Lieu.

Monsieur MICHEL invite les habitants à s'exprimer sur les sujets abordés dans le film ainsi que sur d'autres sujets abordant la question de la ressource en eau.

Un habitant s'interroge sur la prise de conscience des habitants à propos de l'enjeu de la ressource en eau.

Messieurs MICHEL et JALLU répondent que la participation citoyenne n'est pas encore ancrée dans les habitudes en France, c'est un apprentissage. Plusieurs SAGE existent en Mayenne (SAGE Oudon, SAGE Mayenne). La CLE est une instance de concertation importante pour avoir une bonne qualité de l'eau en quantité. Le SAGE Oudon cherche à aller plus loin dans la démarche avec la participation du public lors de l'étape de l'état des lieux.

Un habitant affirme que l'arrache de haies augmente le risque d'inondation.

Messieurs MICHEL et JALLU répondent que des actions sont mises en place sur le bassin versant de l'Oudon pour limiter le risque d'inondation et pour favoriser la plantation de haies. Le syndicat du bassin de l'Oudon est moteur dans cette démarche.

Un habitant s'interroge sur les conséquences de la suppression des barrages sur le milieu aquatique, notamment les poissons ? Un habitant suggère qu'il faudrait garder quelques barrages pour avoir de l'eau. Un habitant informe qu'il manque de personnes pour réaliser des pêches de sauvegarde.

Messieurs MICHEL et JALLU répondent qu'il faut prendre en compte l'intérêt de chacun. La Commission Locale de l'Eau regroupe l'ensemble des acteurs pour avoir une vision globale. Les décisions sont prises en concertation.

Monsieur le Maire de Montjean ajoute qu'en 2020, un barrage était en place et l'eau était trouble, il y avait un problème pour la population. En 2021, le barrage a été baissé et l'eau était de bonne qualité. En 2022, le barrage était baissé et nous n'avions plus d'eau. Tout dépend des années, il vaut mieux avoir une eau de bonne qualité en petite quantité.

Messieurs MICHEL et JALLU posent une question sur des possibles orientations du futur SAGE.

Un habitant s'inquiète à propos de l'irrigation des cultures et sa pertinence dans le contexte du changement climatique. Pour lui, il faudrait favoriser les cultures et plantes non gourmandes en eau.

Un habitant propose de pouvoir réutiliser les eaux usées domestiques, comme pour un usage dans les toilettes ou l'arrosage des plantes.



Un(e) habitant(e) demande que la CLE travaille sur l'infiltration des sols. Cet(te) habitant(e) dénonce l'urbanisation qui détruit la biodiversité.

Un(e) habitant fait remarquer que le film est très rural.

Un habitant demande à tous les participants les leviers pour attirer plus de personnes.

Messieurs MICHEL et JALLU répondent qu'il faut que les habitant(e)s se sentent concerné(e)s et qu'ils(elles) s'intéressent au sujet de la ressource en eau.

Un représentant du SAGE Vilaine demande, rhétoriquement, ce qui peut être fait lorsque les habitants viennent prendre de l'eau au cimetière pour leur usage personnel.

Un habitant fait remarquer que le film ne transmet pas de message positif. L'agriculture et l'industrie sont accusés mais le film ne parle pas des habitants.

Un habitant demande qu'un travail sur la récupération d'eau de pluie des toits soit effectuée.

Un habitant signale qu'il serait important de faire un collectif citoyen autour de la ressource en eau.

Un habitant suggère qu'une gestion à la parcelle soit effectuée ainsi que creuser des puits serait efficace. Pour lui/elle, c'est aux élu(e)s de porter des projets, et d'aller voir les gens. Des stockages et réserves d'eau pourraient être installés.

Un habitant affirme que l'infiltration évite les inondations et demande les suites après les inondations de Loiron-Ruillé ?

Messieurs MICHEL et JALLU répondent que les études sont en cours. Les travaux vont débiter ensuite.

Un habitant dit qu'il y a un énorme travail sur les eaux pluviales à réaliser. Pour en revenir sur les barrages, leur suppression provoquerait, selon lui/elle, une perte d'eau considérable. Il faudrait réaménager les barrages et créer de mini seuil. Il faudrait réaménager les barrages et non les supprimer avec la création de mini seuils pour avoir le même niveau d'eau dans les rivières.

Monsieur RAIMBAULT – ancien président du JAVO (Syndicat Jouanne, Agglo Laval, Vicoin et Ovette) ajoute que des choses sont à inventer pour mieux gérer les cours d'eau. Il indique qu'il trouve joli le fait de voir courir l'eau dans la rivière. Il tient à féliciter l'ensemble des techniciens de rivières pour leur travail.

Un(e) habitant(e) signale que les cours d'eau naturels reviennent petit à petit. Il/Elle propose de faire évoluer les pratiques agricoles pour consommer moins d'eau : semer à l'automne et récolter en printemps. Les rendements seraient plus faibles mais pas catastrophiques, selon il/elle.


Un habitant relève qu'il est compliqué, pour les agriculteurs, de travailler sur les cours d'eau. Les pesticides vont dans les cours d'eau. Il indique avoir observé le retour de la loutre et du castor sur la Mayenne.

Un habitant fait savoir que les lits des cours d'eau devraient être resserrer.

Sur la qualité de l'eau, un habitant dénote un manque de communication sur les perturbateurs endocriniens.

Messieurs MICHEL et JALLU remercient les habitants d'être venus à ce ciné-débat. Ils clôturent la séance à 23h00.

+	-
Nombreux échanges avec les citoyens	Peu de personnes non-initiées à la gestion de la ressource en eau
Diversité des thèmes abordés	Faible nombre des membres de la CLE présents
Echange libre et spontané	

Date : Mercredi 28 septembre 2022	Horaire : 20 heures	Type d'évènement : Ciné-débat	Lieu : Cinéma « Le Maingué » (49500 Segré-en-Anjou-Bleu)
Membres de la CLE / Elus du syndicat présents	Nombres d'habitants : 29		
M. GRIMAUD			
M. JALLU			
M. RONCIN			
M. DUBOSCLARD			

Messieurs JALLU et RONCIN introduisent le film.

Le film est coupé volontairement à la suite de la réunion de la CLE du S.N.O.D. Grand Lieu.

Messieurs JALLU et RONCIN introduisent le débat.

Figure 15 : Ciné-débat à Segré-en-Anjou-Bleu

Un habitant est surpris de la liberté donnée aux habitants et s'interroge sur le cadrage des questions/réponses

Messieurs JALLU et RONCIN affirment que tous les sujets peuvent être abordés, ils indiquent être là pour écouter et répondre aux questions des habitants.

Un habitant demande que le thème de la qualité de l'eau de l'Oudon soit abordé.

Messieurs JALLU et RONCIN communiquent que les décisions prises commencent à porter leur fruit. Pour l'eau potable, on recherche de plus en plus de molécules, il est normal d'en trouver plus.

Un habitant révèle que, selon l'Agence Régionale de Santé, la pollution augmente depuis une dizaine d'années.

Messieurs JALLU et RONCIN font savoir que la pollution est présente mais que les jours de dépassement pour les nitrates diminuent depuis 20 ans.

Un habitant fait remarquer que, sur les pesticides, le bassin de l'Oudon est au-dessus des normes européennes et demande si des actions plus poussées peuvent être mises en place.

Messieurs JALLU et RONCIN font état des solutions mises en place sur le bassin versant. Des contrats en changement de modèle sont passés avec les agriculteurs. Il ne faut pas chercher à les contraindre mais à accompagner le changement de pratiques. On a donc besoin de plus en plus d'agriculteurs avec nous pour améliorer la ressource en eau.

Un habitant demande que M. RONCIN et M. JALLU se présentent et demande le but de l'évènement. Dans un second temps, il demande combien de molécules sont recherchés sur les 7 000 molécules utilisées par les agriculteurs.

Messieurs RONCIN et JALLU se présentent et indiquent que c'est une démarche citoyenne. Nous en sommes à l'étape de l'état des lieux. Nous organisons des balades-guidées et des cinés-débat à travers le territoire afin de préparer ensemble l'avenir de l'eau. C'est-à-dire de présenter ce qu'est la Commission Locale de l'Eau et ce qu'elle fait, d'échanger avec les citoyens et de recueillir votre perception de l'eau.

Messieurs RONCIN et JALLU ne connaissent pas le chiffre de 7 000 molécules utilisées par l'agriculture. Mais en tout cas, il est recherché 450 molécules. Les acteurs remarquent une diminution des nitrates depuis 20 ans. Les structures du bassin versant de l'Oudon (Syndicat et CLE) soutiennent le développement de l'agriculture biologique. Ils indiquent que des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) sont mises en place. Mais l'atrazine, interdite depuis 20 ans, est encore présente dans l'eau. La nature du sol du bassin versant de l'Oudon ne favorise pas la filtration donc on retrouve des molécules interdites. On met peu de temps à détruire un milieu et longtemps pour le reconquérir.



Un habitant s'interroge sur le nombre d'agriculteurs sur le bassin versant et sur le nombre d'engagés dans ces conventions ?

Messieurs RONCIN et JALLU indiquent que les conventions ne peuvent être passées qu'avec des agriculteurs en amont de la prise d'eau de St Aubin à Segré. Les deux tiers du territoire sont alors concernés par ce possible accompagnement.

Il y avait en 2015, 2 100 agriculteurs (ce chiffre est en baisse) dans l'aire de captage de St Aubin. Dans l'ancien programme, 180 agriculteurs ont mis en place des actions. En 2022, 10 agriculteurs sont engagés dans les Paiements pour Service Environnementaux (PSE), une quarantaine dans les MAEC, une vingtaine ont réalisé un diagnostic changement de système. Une trentaine d'agriculteurs sont dans les groupes de progrès animés par des partenaires.

Un(e) habitant(e) s'étonne que si l'eau est vite polluée, pourquoi n'arrive-t-on pas à dépolluer très rapidement. Et pose la question des raisons de la fermeture de la station de St Aubin.

Messieurs RONCIN et JALLU rapportent qu'un des objectifs de l'ancien S.A.G.E. était un auto-alimentation en eau potable de 40 %. C'est une décision préfectorale alors que les conditions étaient remplies. Ils déplorent, tout comme l'habitant(e), cette situation. Le choix a été de se focaliser sur la Loire mais avec la sécheresse de cet été, cela pose des questions.

Un(e) habitant(e) s'interroge alors sur la fermeture alors que les intervenants la déplorent.

Messieurs GRIMAUD, RONCIN et JALLU signalent que le Syndicat du Bassin de l'Oudon gère le grand cycle de l'eau. Le Syndicat d'eau de l'Anjou s'occupe du petit cycle de l'eau. La Commission Locale de l'Eau regroupe l'ensemble des acteurs de la ressource en eau.

Ils ajoutent que c'est le Schéma Directeur du Syndicat d'eau de l'Anjou qui a fermé le captage de St Aubin.

La mobilisation des agriculteurs aurait été facilitée avec le maintien de la prise d'eau car il y avait un enjeu. Mais des investissements nombreux sont faits sur d'autres stations de pompage. La réalité économique a fait fermer la station de l'Oudon.

Un(e) habitant(e) demande que les participants parlent de la quantité. Elles se posent des questions sur les barrages.

Messieurs RONCIN et JALLU signalent que les avis sont différents sur le sujet. Lorsqu'il y a un obstacle sur le cours d'eau, derrière le barrage il n'y a plus d'eau. Il faut aussi penser aux voisins. L'eau est un bien commun. De plus, il faut distinguer l'Oudon historique et les autres ruisseaux.

Un habitant indique que les barrages sur l'Oudon n'ont peut-être pas été enlevés mais la hauteur d'eau a diminué et qu'il n'y a plus de poissons.

Messieurs RONCIN et JALLU expliquent qu'une eau qui court est une eau qui ne se réchauffe pas.

Un(e) habitant(e) souhaite comprendre l'épisode de cet été. Beaucoup de cours d'eau ont été assec. Selon lui/elle, quand les acteurs parlent en faveur de la continuité écologique, ils indiquent que la vie continue mais qu'en supprimant les barrages, il n'y aurait plus d'eau et donc plus de vie. Pour lui/elle, il faudrait repenser la manière de faire. Il/elle propose de reméandrer avant l'abaissement des clapets.

Messieurs RONCIN et JALLU déclarent que quand il y a la suppression d'obstacles à la continuité écologique, cela se fait en concertation avec le propriétaire et un travail de compensation est réalisé.



Le bassin versant de l'Oudon a connu un déficit de précipitation de 40% entre janvier et juillet 2022. C'est une crise hydrologique. Du fait de la structure du sol, le bassin versant de l'Oudon est alimenté essentiellement par les eaux pluviales. Les zones humides ont diminué de nombreuses années. De 50% dans les années 60, nous sommes à 5% aujourd'hui. L'impact des 6 500 plans d'eau présents sur le bassin versant pose question. Une étude de caractérisation est en cours sur le Chéran amont, une masse d'eau caractéristique de l'ensemble du territoire.

Un habitant demande les raisons des travaux sur l'étang de la Guéhardière (Beaulieu-sur-Oudon) ? Messieurs RONCIN et JALLU font remarquer qu'il y avait un problème de mise en sécurité. La digue menaçait, l'Etat a mis en sécurité l'ouvrage.

Un habitant demande si une comparaison entre les sécheresses de 1976 et 2022 peut être réalisée. Messieurs RONCIN et JALLU annonce que c'est un travail qui sera bientôt mené par le Syndicat du Bassin de l'Oudon.

Des habitants indiquent que le bocage stocke du carbone. Il faut protéger les zones humides. Il faut arrêter de construire sur les zones humides. Selon eux, il y aurait trop de pompage pour le maïs, les cours d'eau s'en trouvent assécher.

Messieurs RONCIN et JALLU annonce que la CLE a lancé des études pour améliorer la connaissance. Une enquête agricole est lancée (disponible sur : [Inventaire des prélèvements agricoles en eau Bassin de l'Oudon - 1/55 \(sphinxonline.com\)](http://sphinxonline.com)). Cet été, il a été observé une situation anormale sur l'Argos (remontée d'eau clair de 20cm alors qu'il faisait beau et chaud). Le Syndicat du Bassin de l'Oudon n'a pas pouvoir de Police. Le Syndicat a alerté l'Etat, c'est aux services de l'Etat d'enquêter.

Sur les processus cultureux, la transformation va se faire par la force des choses, une évolution va s'effectuer. On ne va pas contraindre mais être dans l'accompagnement avec le maximum d'agriculteurs. Il faut aussi soutenir la plantation des haies et notre élevage pour que le paysage ne se referme pas.

Un(e) habitant(e) fait savoir que le problème de l'élevage est qu'il est de moins en moins pâturant. Messieurs RONCIN et JALLU avertissent qu'il l'est pour des raisons économiques. Il faut concilier économie et environnement. A la CLE, tous les acteurs de l'eau sont représentés, il faut savoir s'écouter.

Un(e) habitant(e) signale qu'il y a un réel manque d'entretien des berges, qu'il ou elle se retrouve avec des arbres. Un(e) habitant(e) indique que les barrages peuvent créer de l'électricité hydro-électrique. 100 % de ce type d'énergie est renouvelable.

Messieurs RONCIN et JALLU informent qu'une étude sur le potentiel hydroélectrique de l'Oudon avait été menée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Cette étude montre que le potentiel du bassin de l'Oudon est quasi-nul. Le débit sur le bassin versant n'est pas suffisant ni en hiver ni en été. La production serait minime. Mais toutes les énergies renouvelables sont bonnes à prendre.

Un(e) habitant(e) rapporte que, selon le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) le vent sera de moins en moins présent mais il est toujours installé des éoliennes. L'éolien ne fonctionne pas tout le temps. Dans un second temps, il indique avoir acheté le moulin de Châtélais pour produire de l'électricité. Mais à la suite des aménagements du bassin de l'Oudon qu'il a accepté, le niveau d'eau aurait baissé donc le potentiel hydroélectrique aurait diminué de moitié.

Messieurs RONCIN et JALLU affirment que le niveau d'eau a baissé de 30cm comme c'était prévu, initialement.



Un(e) habitant(e) affirme que le Syndicat du Bassin de l'Oudon a supprimé des seuils de moulins alors qu'il est interdit d'en supprimer depuis la loi promulguée le 24 août 2021.

Messieurs RONCIN et JALLU affirment que tous les travaux réalisés sont passés dans les mains de la Police de l'Eau, de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et de la Direction départementale des territoires (DDT). Les clapets ont été réalisés à partir de la fin des années 1970 pour l'abreuvement. Ils ont plus de 40 ans, ils deviennent vétustes. On essaie de reméandrer. Il est difficile de le faire sur les terrains privés (perte de foncier, etc.). Sur les terrains communaux, l'acceptation se fait plus simplement.

Un(e) habitant(e) reconnaît l'importance de la haie et de l'élevage. En dehors des actions du syndicat, il/elle se demande ce qui est fait et demande si les haies sont classées.

Messieurs RONCIN et JALLU indiquent que sur le classement des haies, il faut rester prudent. Le Bassin de l'Oudon a la compétence bocage sur le territoire du Pays de Craon et d'Anjou Bleu Communauté. Dans le PLUi d'Anjou Bleu Communauté, le classement des haies pourrait être validé. Mais de tout figer, ce n'est pas bien. Il faut de l'arrachage pour mieux entretenir les haies et les parcelles. La filière bois doit continuer à se développer. C'est une source économique possible pour les agriculteurs et une alternative face aux prix de l'énergie actuellement. Le Syndicat du bassin de l'Oudon a instauré un label haies dans le cadre des Paiements pour Services Environnementaux (PSE), plus d'information sur : [PAIEMENTS POUR SERVICE ENVIRONNEMENTAUX \(PSE\) | Bassin versant de l'Oudon \(bvoudon.fr\)](http://bvoudon.fr)

Après avoir parlé de la qualité, de la quantité, des actions en faveur de la ressource en eau, Messieurs RONCIN et JALLU demande si les habitants ont mis en œuvre des actions en faveur de l'eau.

Un(e) habitant(e) alerte sur le comportement sur des collectivités. Selon lui, les collectivités devraient améliorer le réseau en alimentation d'eau potable pour éviter les fuites.

Messieurs RONCIN et JALLU déclarent que sur le réseau, environ 17% de l'eau est perdue dû à des fuites, des purges, des incendies, etc. Il y a eu une amélioration depuis une dizaine d'années.

On a longtemps profité d'usages qu'on pensait illimité, on a besoin de revoir tout cela.

Un(e) habitant(e) se demande s'il serait possible d'avoir deux réseaux d'eau chez soi (un circuit d'eau potable et un circuit d'eau grise).

Messieurs RONCIN et JALLU expliquent que des expérimentations existent en France mais que la législation ne prévoit pas cela pour le moment.

Messieurs RONCIN et JALLU remercient le cinéma pour l'accueil et les participants pour leur prise de parole. Ils affirment que c'est tous ensemble que nous arriverons à une bonne gestion de la ressource en eau. La séance se clôture à 23h20.

+	-
Nombreux échanges avec les citoyens	Participants déjà au fait de la ressource en eau
Diversité des thèmes abordés	Prise de paroles parfois virulentes envers les élus
Echange libre et spontané	



VI- BILAN DES TEMPS D'ÉCHANGES

Large communication par différents canaux de diffusion

Manque de mobilisation des membres de la CLE

Partenariats avec d'autres structures

Diversités des thèmes abordés

Echanges libres et spontanés des participants

Prises de paroles parfois virulentes envers les élus

Participants déjà sensibilisés à la ressource en eau

Mauvais temps lors de balades-guidées

Demande de création d'une entité de participation citoyenne



VII- ENQUÊTE « MA PERCEPTION DE L'EAU »

Cette enquête par questionnaire porte sur la perception de la ressource en eau des habitants, usagers et citoyens du bassin versant de l'Oudon. Elle s'inscrit dans la volonté de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du bassin de l'Oudon d'intégrer le citoyen dès l'étape de l'état des lieux de la révision Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) du bassin de l'Oudon.

Les objectifs du questionnaire sont de faire participer le citoyen à l'étape de l'état des lieux du S.A.G.E. Oudon, de comprendre les comportements des citoyens, de connaître le rapport des citoyens avec leur environnement et de recueillir les avis sur la gestion de la ressource en eau.

Afin de pouvoir toucher un nombre important d'utilisateurs de la ressource en eau, il a été choisi de diffuser le questionnaire de manière directe, sur des événements, et de manière indirecte, sur Framafoms. Le questionnaire était identique que le support soit papier ou numérique.

Le questionnaire est présenté en annexe.



1. Elaboration du questionnaire

Les thèmes du questionnaire ont été choisis à partir des enjeux A « Stabiliser le taux d'auto-alimentation en eau potable et reconquérir la qualité des ressources locales », B « Restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques », C « Gestion quantitative des périodes d'étiages », D « Limiter les effets dommageables des inondations » et E « Reconnaître et gérer les zones humides, le bocage, les plans d'eau et les aménagements fonciers de façon positive pour l'eau » du S.A.G.E. Oudon de 2014.

Le questionnaire a été effectué en collaboration avec les responsables de pôles (Milieux aquatiques, Qualité de l'eau et gestion quantitative et Communication) du Syndicat du Bassin de l'Oudon – structure porteuse de la CLE.

Le questionnaire a été présenté au bureau de la CLE le 11 mai 2022 puis validé par la CLE plénière du 08 juin 2022.

2. Diffusion du questionnaire

La passation du questionnaire s'est déroulée de fin juin 2022 à fin décembre 2022.

Cinq évènements, organisés par la CLE, ont permis de diffuser le questionnaire. L'instance a également profité de sa présence au festival « Planète en fête » pour recueillir la perception de l'eau des citoyens. La CLE a aussi été sur les marchés pour faire connaître le questionnaire en ligne.

Un QRcode était disponible sur les éléments de communication de la CLE (affiches et Agenda de la sensibilisation aux enjeux de l'eau) pour accéder au questionnaire numérique.

A la mi-novembre 2022, une relance a été faite dans la presse locale et dans les lycées du bassin de l'Oudon.

Dans l'ensemble, un seul membre du foyer a répondu au questionnaire.

3. Nombre de questionnaires

Au total, 371 questionnaires ont été recueillis, dont 81 questionnaires en ligne.

Tous les questionnaires ont été conservés, y compris les questionnaires dont des réponses n'ont pas été données.

39 questionnaires ont été remplis par des personnes n'habitant pas le bassin de l'Oudon. Ils ont été conservés dans l'analyse.



4. Participants : âge et commune

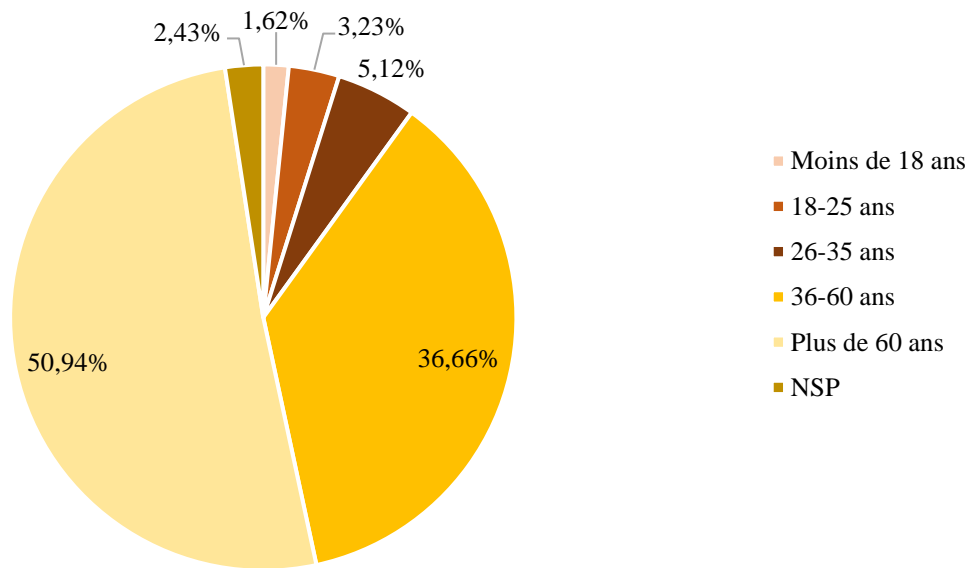


Figure 16 : Classe d'âge des participants

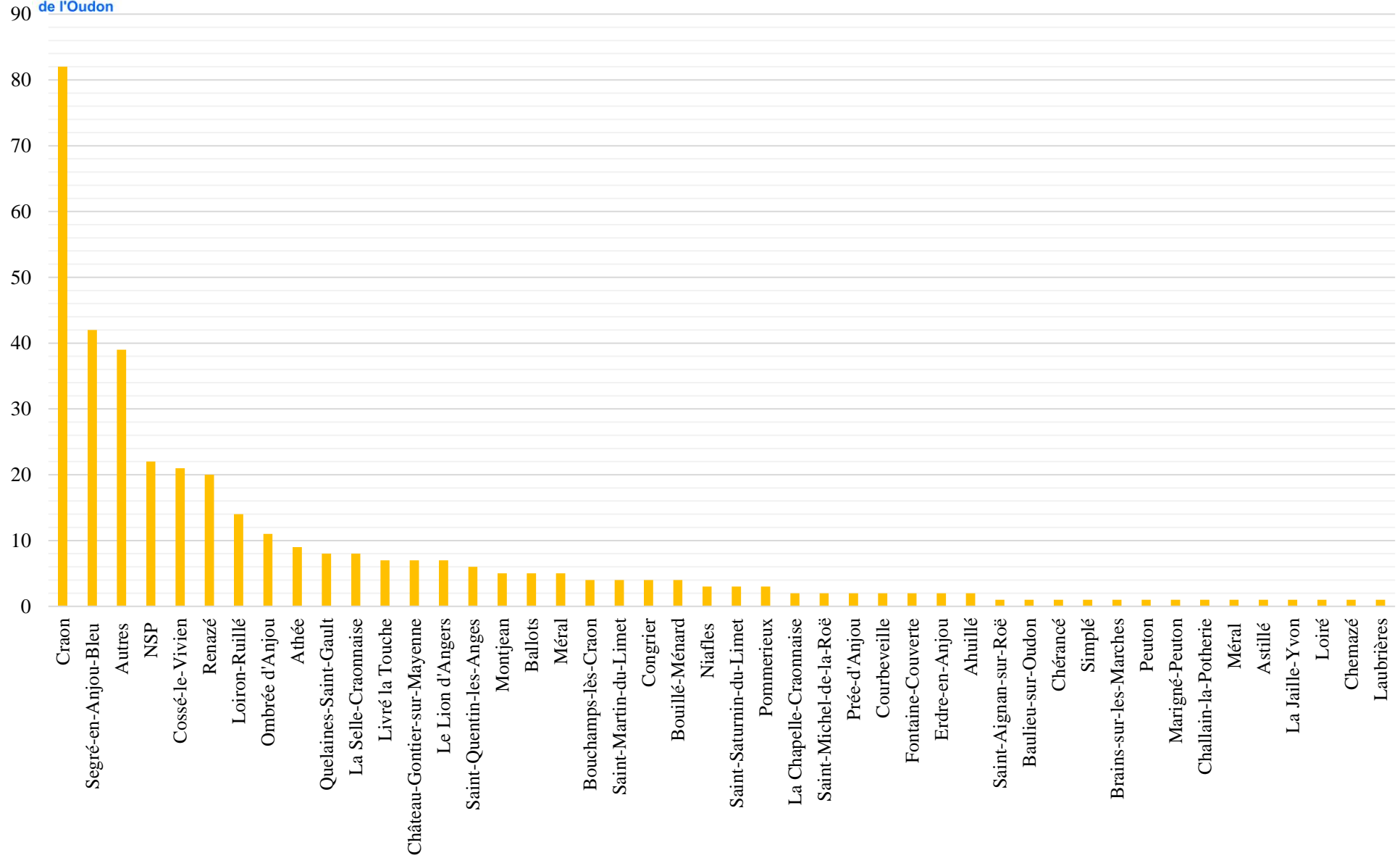


Figure 17 : Commune des participants



La majorité des répondants habitent à Craon (82), Segré-en-Anjou-Bleu (42) et des communes en dehors du bassin de l'Oudon (39).

Des événements ont lieu dans certaines communes ce qui peut expliquer le nombre de réponses important pour certaines d'entre elles.

Le nombre de communes regroupées peut expliquer le nombre de répondant(e)s qui habitent Segré-en-Anjou-Bleu.

La forte présence d'habitant(e)s de communes en dehors du bassin de l'Oudon peut s'expliquer par un envoi aux membres de la Commission de l'Eau et aux partenaires du Syndicat du Bassin de l'Oudon, dont certains n'habitent pas le bassin de l'Oudon. L'évènement « Planète en fête » de Craon a une zone de chalandise allant en dehors du bassin de l'Oudon. De nombreuses réponses ont été adressé ce week-end-là.

Partant du principe d' « habitant, citoyen, usager », l'analyse des questionnaires est réalisée avec l'intégralité des répondants. Sauf pour la question de la connaissance du ou des cours passant dans la commune d'habitation de la personne, dans ce cas, seules les réponses des personnes résidants sur le bassin de l'Oudon ont été traitées.

5. Surveillance de la consommation d'eau au quotidien

Tranche d'âge \ Surveillance de la consommation d'eau	Oui	Oui/Non	Non	Total
Moins de 18 ans	6	0	0	6
18-25 ans	11	0	1	12
26-35 ans	15	1	3	19
36-60 ans	114	4	18	136
Plus de 60 ans	164	7	17	189
NSP	7	0	2	9
Total général	317	12	41	371

Figure 18 : Relation âge et surveillance de la consommation

Douze participant(e)s ont indiqué ne pas surveiller leur consommation d'eau mais ont inscrit des actions de surveillance, d'où l'ajout d'un critère "Oui/Non".

La très grande majorité des répondant(e)s déclarent surveiller leur consommation d'eau au quotidien. 89 % des répondant(e)s surveillent leur consommation, en ayant conscience ou non. 11 % ne font pas attention à leur consommation.

Bien que les jeunes (0-25 ans) aient été peu nombreux à répondre, ils sont en proportion les plus attentifs à leur consommation d'eau. Les personnes plus âgées font, également, attention et parfois sans en avoir connaissance.

Le panel n'est sans doute pas représentatif de la population du bassin de l'Oudon. Les répondants peuvent être des personnes sensibilisées à la ressource en eau.

Afin de savoir pourquoi les consommateurs avaient ce comportement, le questionnaire leur a demandé s'ils avaient ce comportement pour des raisons économiques, environnementales, ou une autre raison.

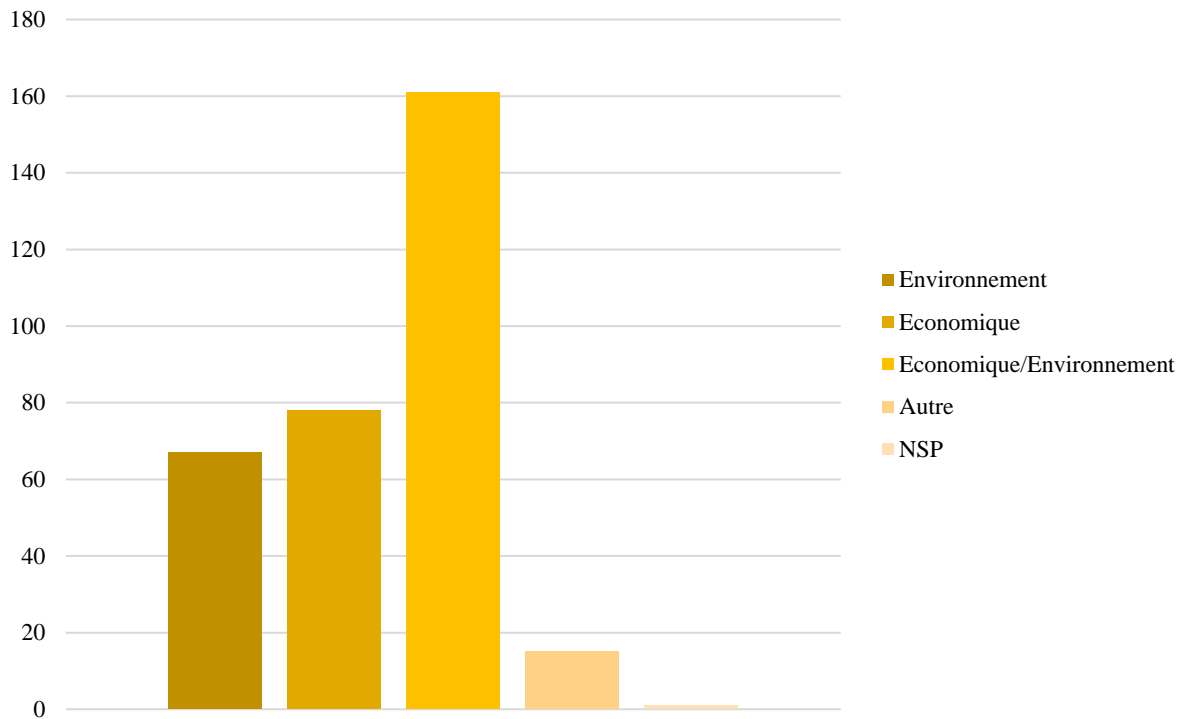


Figure 19 : Raisons de surveillance de la consommation d'eau

La consommation d'eau est un enjeu écologique et budgétaire pour les ménages. La moitié des répondants qui surveillent leur consommation d'eau le font pour des raisons économico-environnementales.

Cependant, la raison économique peut davantage expliquer le comportement de surveillance. En effet, 78 personnes surveillent leur consommation pour une raison uniquement budgétaire alors que 67 personnes surveillent essentiellement pour une raison environnementale.

Dans les autres raisons, nous retrouvons des réponses pouvant être regroupées sous des thèmes socio-culturels : anti-gaspillage, éthique, conscience personnelle, éducation.

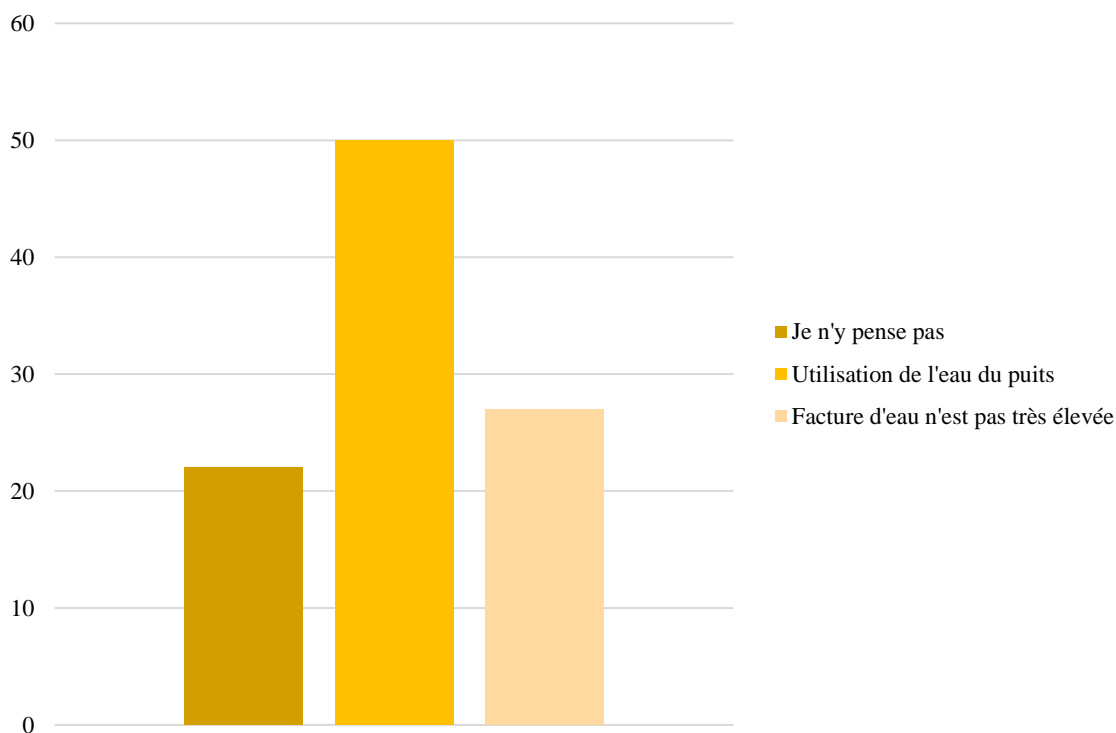


Figure 20 : Raisons du manque de vigilance de la consommation

A première vue, l'utilisation d'un puits pour l'eau potable est un facteur de non-surveillance de la consommation d'eau mais trente-cinq personnes ont noté surveiller leur consommation d'eau malgré la présence du puits. Donc quinze répondant(e)s ne surveillent pas leur consommation car ils utilisent un puits. L'utilisation d'un puits est alors peu déterminante dans le manque de vigilance de la consommation.

Vingt-huit personnes jugent leur facture d'eau peu élevée, dont vingt-et-un qui surveillent leur consommation d'eau. Lors des temps d'échange entre la CLE et les citoyens, un certain nombre de personnes ont rapporté ne pas comprendre pourquoi l'abonnement était parfois plus cher que le prix de l'eau.

Ainsi, le critère « Je n'y pense pas » est la principale raison du manque de surveillance de la consommation dans les foyers des répondants.

Manque d'eau	Surveillance consommation		
	Oui	Oui / Non	Non
J'en manque déjà	46	0	4
Dans moins de 10 ans	112	2	9
Dans 10 à 20 ans	45	5	12
Dans 20 à 50 ans	18	0	3
Dans plus de 50 ans	5	1	
Je ne manque pas d'eau	71	3	11
NSP	20	1	3
Total	317	12	42

Figure 21 : Lien entre la surveillance de la consommation d'eau et la projection d'un possible manque d'eau



Le critère de la surveillance de la consommation a été mis en lien avec la projection d'un potentiel manque d'eau dans les prochaines années.

Sur les quatre répondants déclarant ne pas surveiller leur consommation d'eau et manquent déjà d'eau pour leur usage, trois ne pensent pas à surveiller leur consommation d'eau. Ces comportements 35% de personnes ayant déclaré surveillé leur consommation pensent que leur usage de l'eau sera limité d'ici dix ans.

Cependant, il ne faut pas oublier la période dans laquelle a été diffusé le questionnaire : un contexte de crise hydrique. Les restrictions d'usages ont sans doute entraîné des conséquences sur le comportement personnel.

La majorité des habitants surveillent leur consommation. Mais comment ?

Les habitants combinent plusieurs techniques pour faire attention à leur consommation. La médiane se situant à deux techniques par habitants. C'est-à-dire que la moitié des répondants emploie deux techniques ou moins et l'autre moitié pratique deux écogestes ou plus en faveur de la ressource en eau. Le minimum d'écogestes est de de zéro, le maximum est de six.

Les gestes les plus pratiqués sont la récupération de l'eau de pluie (257 sur 371 réponses) et le paillage du jardin (209 sur 371 réponses).

Techniques	Récupération de l'eau de pluie	Lavage de la voiture à la station de lavage	Eviter de remplir la piscine durant les sécheresses	Paillage du jardin	Présence d'écogestes	Autres
Total	257	140	43	209	97	73

Figure 22 : Techniques utilisées pour surveiller la consommation d'eau

Les autres solutions regroupent des techniques d'anti-gaspillage, de réutilisation d'eau, de mesure du temps de l'utilisation de l'eau, de prévention de fuites, de plantations d'arbres.

6. La projection d'un possible manque d'eau

Manque d'eau dans ...	Total
J'en manque déjà	50
Dans moins de 10 ans	123
Dans 10 à 20 ans	62
Dans 20 à 50 ans	21
Dans plus de 50 ans	6
Je ne manque pas d'eau	85
NSP	24
Total	371

Figure 23 : Je pense manquer d'eau pour mes usages...

Le réchauffement climatique impacte la ressource en eau. L'année 2022 a été marquée par une grande sécheresse. Cet épisode n'a pas impacté l'approvisionnement en eau potable dans les communes du bassin de l'Oudon, au contraire de certaines communes métropolitaines².

Cependant, d'ici moins de vingt ans, la moitié des répondants pensent qu'ils pourraient manquer d'eau pour leurs usages sur le territoire du bassin de l'Oudon. La majorité du panel de réponses pensent même que d'ici dix ans certaines activités manqueront d'eau.

Certains disent déjà manquer d'eau pour certains de leurs usages. Mais le contexte de diffusion du questionnaire a sans doute joué un rôle dans la perception du manque d'eau. Il est quand même intéressant de savoir que cinquante personnes manquent ou ont déjà manqué d'eau pour certains de leurs usages.

Les cent-neuf réponses « Ne se prononce pas » et « Je ne manque pas d'eau » peuvent être interpréter comme une difficulté à se projeter dans le temps, plébiscité notamment par les plus de 36 ans.

² Où y a-t-il des coupures d'eau dans nos départements ? Le Dauphiné Libéré, 05 août 2022

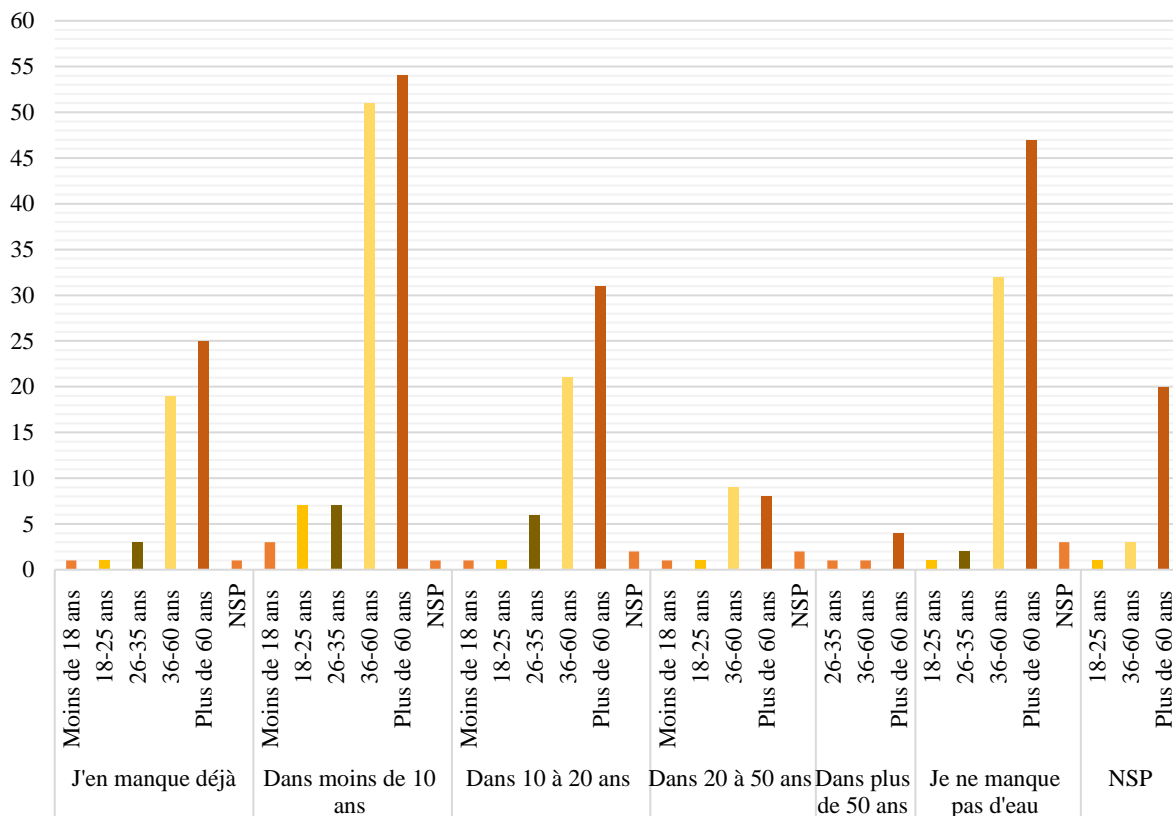


Figure 24 : Projection d'un possible manque d'eau par tranches d'âge

Cette perception du risque de manque d'eau est plus fortement marquée dans les jeunes générations. Malgré le faible taux de réponses des 0-25 ans, leur perception est plus catastrophiste que les plus anciens. En effet, pour 94% des 0-25 ans un manque d'eau est possible d'ici moins de 50 ans. La majorité de cette catégorie d'âge projette un manque d'eau d'ici 10 ans. Tout comme les « plus de 60 ans » qui sont 54 sur 189 à penser un manque d'eau dans moins de dix ans.

Selon le point de vue des habitants, citoyens, usagers du bassin versant de l'Oudon, certains de leurs usages de la ressource en eau pourrait être limité dans moins de vingt ans.

46 % des répondants pensent même que d'ici dix ans, certains de leurs usages seront restreints par un manque d'eau.

L'enjeu de la ressource en eau semble important pour les habitant(e)s. La sécheresse a sans doute permis une prise de conscience chez certaines personnes.

7. La connaissance du ou des cours d'eau passant dans la commune d'habitation

Connaissance du ou des cours d'eau dans la commune	Total
Oui	281
Non	28
NSP	1
Total	310

Figure 25 : Connaissance du ou des cours d'eau dans la commune

Si oui...	Total
Réponse incomplète	257
Mauvaise réponse	19
NSP	5
Total	281

Figure 26 : La connaissance du nom du ou des cours d'eau

Pour cette question, seulement les habitants du bassin versant de l'Oudon ont été sélectionnés dans l'analyse.

Cette question fait écho à la disposition D-34 du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (P.A.G.D.) : « Entretenir la mémoire et la « culture du risque inondation » auprès de la population. » Connaître les cours d'eau de sa commune est important pour pouvoir mesurer le risque d'inondation de la commune.

De plus, le fait de connaître les cours d'eau par leur nom permet une meilleure considération de ce milieu vivant (figure 28).

Une réponse était complète si la totalité des cours de la commune était citée.

Une réponse était incomplète lorsque qu'un ou des cours d'eau manquait dans la liste.

Une réponse était mauvaise lorsqu'un ou des cours d'eau présent dans la liste ne passait pas la commune en question.

Les habitants méconnaissent leur commune. Aucun habitant n'a pu énumérer l'entièreté des cours d'eau (ruisselet, ruisseau, oued, rivière) traversant leur territoire d'habitation. Deux-cent-quatre-vingt-un(e) déclarent connaître le ou les cours passant dans leur commune mais aucun répondant n'a de réponse complète.

Les communes nouvelles récemment créées et les différents confinements liés au Covid peuvent expliquer cette méconnaissance du territoire de l'eau. De plus, le point clé n°7 "un repli important des membres de la famille au sein de leur foyer" de l'étude sociologique du Chéran³ peut être élargi à l'ensemble du bassin, justifié par le tableau ci-dessous (figure 27).

80% des moins de 18 ans déclarent connaître le ou les cours d'eau de leur commune alors que les plus de 60 ans sont 96% à déclarer connaître des cours d'eau de leur commune.

³ Étude sociologique et conception de solutions pour l'amélioration de la qualité des eaux du Chéran, Syndicat du Bassin versant de l'Oudon, Indivisible, Novembre 2022.

Tranche d'âge	Connaissance des cours d'eau	Pourcentage par tranche d'âge
Moins de 18 ans	Oui	80,00%
	Non	20,00%
18-25 ans	Oui	75,00%
	Non	25,00%
26-35 ans	Oui	75,00%
	Non	25,00%
36-60 ans	Oui	86,89%
	Non	12,30%
	NSP	0,82%
Plus de 60 ans	Oui	96,08%
	Non	3,92%
NSP	Oui	100,00%

Figure 27 : La connaissance du ou des cours d'eau en proportion de réponses par tranche d'âge

Connaissance cours d'eau	Vérification des réponses données	Total
Oui	Autre commune	1
	Mauvaise réponse	1
	NSP	1
	Réponse incomplète	11
Non		1
Total des personnes utilisant des produits chimiques comme désherbant		15

Figure 28 : Connaissance du nom du ou des cours et utilisation de produits chimiques

Les habitants du bassin de l'Oudon connaissent assez peu le territoire de l'eau de leur commune.

Cela peut poser des problèmes dans la connaissance des risques (inondations, sécheresses, pollution diffuse).

8. Techniques utilisées pour désherber les abords du domicile

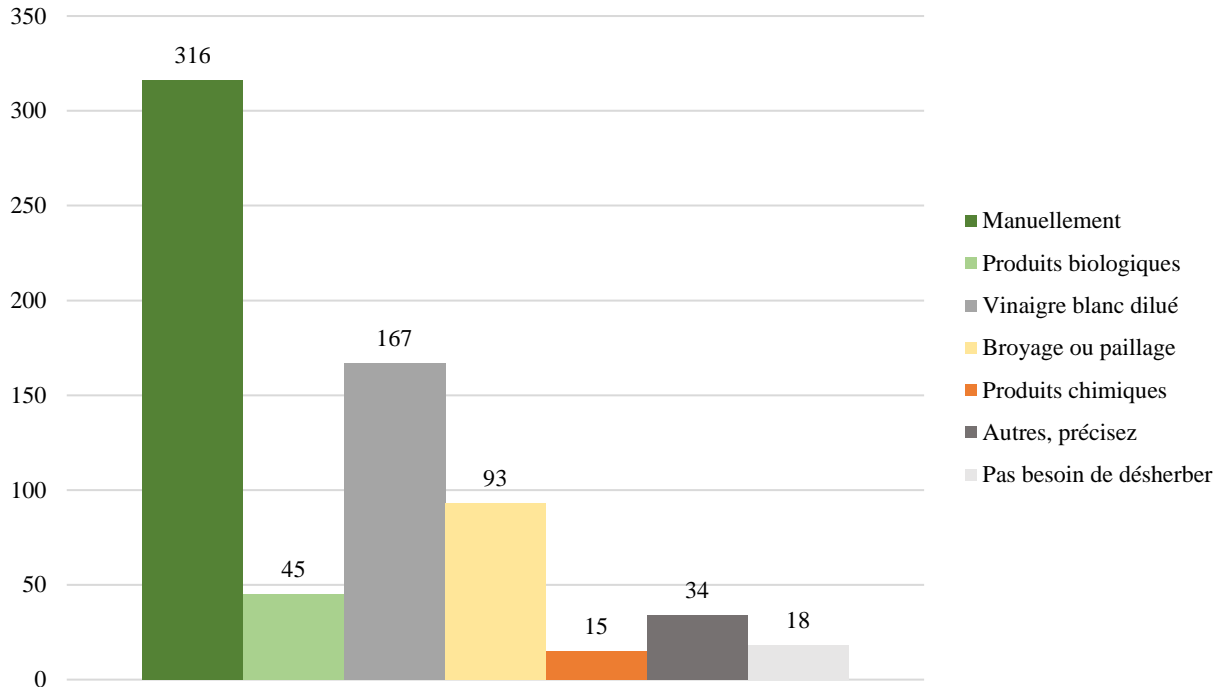


Figure 29 : Techniques utilisées pour désherber les abords du domicile

Lors du questionnaire, les habitants-citoyens-usagers étaient questionnés sur leur pratique d'entretien des abords de leur domicile dans le but de connaître l'efficacité de la disposition A-11 du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (P.A.G.D.) de la ressource en eau et des milieux aquatiques : « Réduire l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités, les professionnels non agricoles et les particuliers ».

La médiane est de deux techniques par personne. 50 % utilisent deux techniques ou moins et 50% utilisent deux techniques ou plus. Le maximum de techniques par personne est de cinq.

La grande majorité des répondants (85%) désherbe manuellement leurs abords de domicile.

Le vinaigre blanc dilué est utilisé par une part importante des répondants. En effet, cent-soixante-sept personnes sur trois-cent-soixante-et-onze utilisent cette technique.

Cependant, il a été nécessaire d'ajouter « dilué » car la forte concentration peut affecter la vie microbienne du sol⁴. En effet, de façon informelle, des personnes ont été surpris de lire cette précision, ils ne savaient pas que l'utilisation brut du vinaigre blanc pouvait avoir un impact négatif sur l'environnement.

Quinze répondant(e)s, soit 4%, utilisent des produits chimiques malgré l'interdiction de l'utilisation depuis janvier 2019⁵. Une seule personne déclarant utiliser des produits chimiques habite en dehors du bassin de l'Oudon. Deux personnes sur les quinze utilisent uniquement des produits chimiques. Les treize autres répondant(e)s utilisent l'arrachage, le broyage ou le paillage, du vinaigre blanc dilué, des produits biologiques, l'eau chaude ou des outils thermique pour enlever les plantes indésirables.

⁴ *Désherber avec le vinaigre blanc*, Jardiniers professionnels, 25 juillet 2017 [En ligne]

URL : <https://www.jardiniers-professionnels.fr/desherber-avec-le-vinaigre-blanc/>

⁵ LOI n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national dite « Loi Labbé »



Dans les autres techniques, nous retrouvons : la réutilisation des eaux chaudes, le brûlage des herbes, le fleurissement des pieds de mur, les outils thermiques, l'éco-pâturage ou encore laisser la nature faire.

Les personnes combinent les techniques pour désherber les extérieurs.

85% des personnes utilisent leurs mains pour enlever les plantes indésirables aux abords de leur domicile.

La médiane est de deux techniques de désherbage par personne.

Les produits chimiques, interdits aux particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019, sont déclarés être utilisés par 15 répondant(e)s.

9. Perception de l'action en faveur de l'eau sur les communes

Niveau d'importance	Total
Importante	341
J'y suis indifférent	9
Ne sert à rien	7
NSP	14
Total	371

Figure 31 : Pour moi, l'action en faveur de l'eau sur ma commune...

Si l'action est importante...	Total
Suffisantes	79
Insuffisantes	169
Ne sait pas ce qui est réalisé	86
Normales	1
NSP	8
Total	343

Figure 30 : Si l'action est importante, les actions réalisées sont...

Cette question s'appuyait sur l'enjeu F du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (P.A.G.D.) « Mettre en cohérence la gestion de l'eau et les politiques publiques du bassin de l'Oudon ».

Deux individus ont répondu « J'y suis indifférent » et « Ne sert à rien » mais ont déclaré que les actions réalisées sont « Insuffisantes » dans leur commune.

La gestion de la ressource en eau est un enjeu important pour le territoire et les habitant(e)s l'ont compris. 91% des répondants affirment que l'action en faveur de l'eau dans leur commune est importante. Mais la quasi-moitié de ces personnes jugent les actions "Insuffisantes" dans leur commune. Notamment, les actions dans les communes de Ballots (80 % pour 5 réponses), Athée (66 % pour 9 réponses), Ombrée d'Anjou (63% pour 11 réponses) et Méral (60 % pour 5 réponses) ont été jugé les plus "insuffisantes", en proportion de réponses parmi les communes ayant eu 5 réponses ou plus (hors "Autres communes" et "NSP").

Bien que des débats existent sur les actions, des répondants soutiennent les mesures prises. Un quart des répondants jugent comme "Suffisantes" les actions menées en faveur de la ressource en eau sur leur commune. Parmi les communes ayant eu cinq réponses ou plus, les communes dans lesquelles les actions ont été jugées comme "Suffisantes", en proportion, sont Livré-la-Touche (42% pour 7 réponses), Le Lion d'Angers (42 % pour 7 réponses) et Renazé (35 % pour 20 réponses).

Un quart des répondants ne sait pas ce qui est réalisé dans leur commune. Le plan de communication et de sensibilisation 2023-2025 du bassin de l'Oudon est un levier pour la diffusion des informations au plus grand nombre.

Tranches d'âge	Niveau d'importance de l'action en faveur de l'eau	Total
Moins de 18 ans	Importante	5
18-25 ans	Importante	8
26-35 ans	Importante	16
36-60 ans	Importante	111
	J'y suis indifférent	6
	Ne sert à rien	1
	NSP	4
Plus de 60 ans	Importante	142
	J'y suis indifférent	1
	Ne sert à rien	3
	NSP	7
Total		304

Figure 32 : Niveau d'importance de l'action en faveur de l'acteur par rapport à l'âge

Plus le répondant est jeune, plus l'action en faveur de l'eau est importante.
En effet, les 0-35 ans ont été 100 % à déclarer que l'action pour l'eau est importante alors que, pour leurs aîné(e)s, l'importance de l'action en faveur de l'action est plus disparate.
C'est une hypothèse car peu de jeunes ont répondu au questionnaire.

Tranche d'âge	Niveau des actions réalisées en faveur de l'eau dans les communes, si l'action de l'eau est importante...	Total
Moins de 18 ans	Insuffisantes	100 %
18-25 ans	Insuffisantes	62,50 %
	Ne sait pas ce qui est réalisé	37,50 %
26-35 ans	Insuffisantes	56,25 %
	Ne sait pas ce qui est réalisé	25 %
	Suffisantes	18,75 %
36-60 ans	Insuffisantes	57,14 %
	Ne sait pas ce qui est réalisé	16,07 %
	Suffisantes	23,21 %
	Normales	0,89 %
	NSP	2,68 %
Plus de 60 ans	Insuffisantes	41,55 %
	Ne sait pas ce qui est réalisé	28,87 %
	Suffisantes	27,46 %
	NSP	2,11 %
Total		283

Figure 33 : Niveau des actions réalisées en fonction de l'âge

Dans le graphique ci-dessus, ont été pris en compte les personnes ayant indiqué leur tranche d'âge ainsi que les répondants ayant indiqué une commune sur le bassin versant de l'Oudon.

Il semblerait que plus les répondant(e)s sont jeunes, plus la proportion des répondant(e)s ayant répondu que les actions sont « insuffisantes » dans leur commune est élevée. En effet, les 0-25 ans ont été 76,92 % à déclarer que les actions en faveur de l'eau sont « insuffisantes » contre 41,55 % pour les plus de 60 ans. C'est une hypothèse car peu de jeunes ont répondu au questionnaire.

Les habitant(e)s accordent une importance élevée à l'action en faveur de l'eau dans leur commune mais jugent les actions réalisées insuffisantes.

Notamment, les jeunes qui sont plus insatisfaits de l'aménagement et la gestion des eaux.

10. L'évolution de la démarche en faveur de la ressource en eau

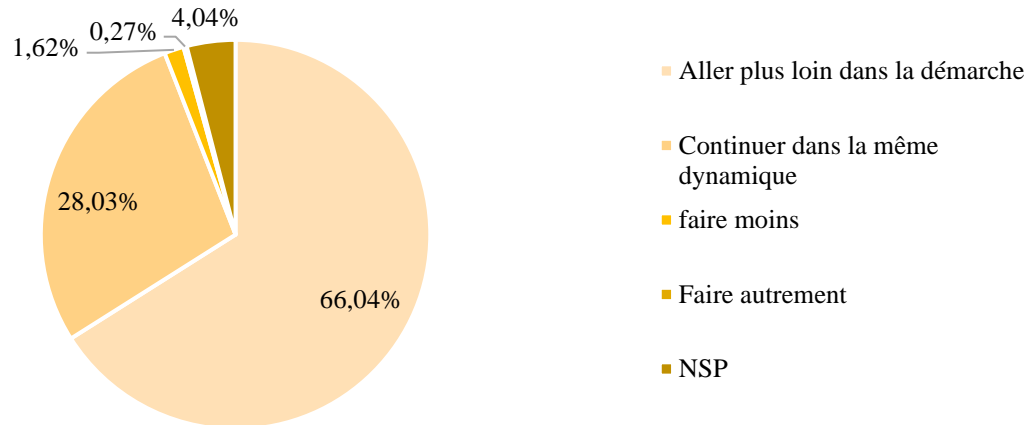


Figure 34 : La volonté d'évolution de la démarche en faveur de la ressource en eau

Cette question s'appuyait sur la disposition B-16 du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (P.A.G.D.) : « Faire comprendre les enjeux de la continuité écologique et des travaux afférents ».

Pour les habitants ayant répondu au questionnaire, il est important d'aller plus loin dans la démarche, même pour des personnes qui ont indiqué que l'action en faveur de l'eau n'était pas "importante". Moins d'un tiers des répondants pense que la dynamique actuelle est favorable à la gestion de la ressource en eau. 66 % des répondants sont prêts à ce que les actions aillent plus loin pour protéger la ressource en eau. Il est à noter que cinq personnes ont répondu que les actions étaient "importantes" mais que la dynamique doit être ralentie voire qu'une autre dynamique doit être trouvée pour la ressource en eau. Certaines de ces personnes ont annoté leur questionnaire d'un commentaire peu favorable à la continuité écologique, dans le sens de la CLE et du Syndicat du bassin de l'Oudon (cf. annexe).

	Aller plus loin dans la démarche	Continuer dans la même dynamique	Faire moins	Faire autrement	NSP	Total
Importante	234	97	4	1	5	341
J'y suis indifférent	5	3	1			9
Ne sert à rien	4	2	1			7
NSP	2	2			10	14
Total	245	104	6	1	15	371

Figure 35 : Niveau d'importance de l'action en faveur de l'eau et la volonté d'évolution de la démarche pour la gestion de la ressource en eau

Les habitants du bassin de l'Oudon ont la volonté de donner une nouvelle dynamique en faveur de la ressource en l'eau, qu'ils jugent importante.

Un certain nombre de personnes juge l'action en faveur de l'eau importante mais veulent voir un changement de paradigme pour la gestion de la ressource en eau.

VIII- BILAN FINANCIER

Le montant estimé pour la concertation préalable était de 10 000 € TTC. Il a été dépensé environ 7 000 euros (temps des animateurs et des intervenants non inclus).

Le tableau ci-dessous présente le détail des dépenses :

Dépenses	Prix TTC (en €)
Graphiste + Impression – Octopus	2 281,17
Droit du film pour 2 diffusions (Cossé-le-Vivien et Loiron-Ruillé)	316,50
Places de cinéma « Le Vox » (Renazé) + location du film	300
Location barnum	374
Apéro du Wakepark	40
Location Théâtre des 3 Chênes	500
Agent SSIAP	100
Technicien lumière et son	384
Spots radios	2 020
Achat d'éco-mousseurs (85)	493
Location salle de l'Isle-Briand	108
Goûter à l'Isle-Briand	38,55
Places du cinéma « Le Maingué » (Segré-en-Anjou-Bleu)	132
Total	7 087,22

Figure 36 : Bilan financier de la participation du public à l'état des lieux du S.A.G.E.



IX- POINTS D'AMELIORATION ET PROPOSITIONS POUR LES PROCHAINES ETAPES

Développer le « aller-vers » : diffuser les modalités de participation (questionnaires, affiches, etc.) à la sortie des écoles et des supermarchés pour les prochaines périodes de participation du public

Créer du lien entre acteurs : se rapprocher des associations et des entreprises comme moyens de communication et de participation

Bien informer les participants : mettre des indications géographiques précises sur les outils de communication

Déterminer des objectifs clairs : expliquer la démarche et les finalités avant chaque séance

Diffuser la connaissance sur les thématiques de l'eau : présenter l'état des lieux aux citoyens

Introduire dans l'état des lieux les données habitants : Prendre en compte l'enquête « Ma perception de l'eau » dans le diagnostic du S.A.G.E. Oudon

Coopérer avec les habitants : Créer un groupe de participation citoyenne



X-CREATION D'UN GROUPE DE PARTICIPATION CITOYENNE

Lors des différents points de rencontres proposés par la CLE, il a été demandé aux citoyen(ne)s présent(e)s s'ils voulaient créer un « Groupe de participation citoyenne ». Quarante-sept personnes ont signé la feuille. En bureau de CLE du 25 octobre 2022, les membres présents ont validé le fait de proposer ce groupe à la CLE plénière.

Il est proposé quatre formes d'intégration de ce groupe au travail de la CLE., sur la base de l'« échelle de la participation » de Sherry Phyllis ARNSTEIN, parue en 1969 dans « A Ladder of Citizen Participation ».

Échelle de la participation (Arnstein, 1969)

Contrôle citoyen : une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.	↑ Pouvoir réel des citoyens
Délégation de pouvoir : le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.	
Partenariat : la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens	
Conciliation : quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.	Coopération symbolique
Consultation : des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.	
Information : les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.	
Manipulation : information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.	Non-participation

Les membres du bureau de la CLE ont voté pour le niveau « Conciliation ». Le groupe participation citoyenne a pour vocation d'être un groupe de travail. Il proposera ses idées aux membres de la CLE. Ce groupe de participation n'a pas vocation à remplacer la période de concertation préalable des trois mois règlementaires.



X- CONCLUSION

La Commission Locale de l'Eau du bassin de l'Oudon a organisé une période de sensibilisation aux enjeux de l'eau, intitulé « Ensemble, préparons l'avenir de l'eau » dans le cadre de la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) du bassin versant de l'Oudon.

Cette période s'est étendue entre juin à décembre 2022. Des balades-guidées, des cinés-débats et un questionnaire « Ma perception de l'eau » ont permis à plus de 300 personnes de prendre part à l'état des lieux du S.A.G.E. Oudon.

Si les habitant(e)s ne sont pas venus en nombre, les membres de la Commission Locale de l'Eau ne se sont pas appropriés, non plus, ces temps d'échanges.

Dès lors, une réflexion pour mobiliser au mieux les différents acteurs est à amorcer pour les futurs temps d'échanges.

Certes, une faible participation mais des échanges fructueux.

En effet, de nombreuses discussions autour des sujets de l'eau vont venir enrichir la réflexion dans le cadre de la révision du S.A.G.E.

Les participants ont pu prendre conscience de la complexité du sujet de l'eau. Il est alors important de trouver un équilibre entre les différents usages de la ressource, la qualité et la quantité d'eau mais aussi avec les milieux aquatiques. Le film montrait cette complexité de la gestion de l'eau. Les balades-guidées ont permis de voir sur le territoire que des actions concrètes sont réalisées mais que le chemin est encore long. La CLE tient à remercier les différents partenaires et participants de ces temps d'échanges.

La ressource en eau est un enjeu majeur pour tous nécessitant réflexion et implication individuelle et collective. La Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon tient à intégrer l'ensemble des acteurs de l'eau pour une meilleure efficacité des réalisations des différentes structures agissant en faveur de l'eau. Ensemble, préparons l'avenir de l'eau.

Ainsi, il est proposé, dans le cadre de la révision du S.A.G.E., qu'un groupe de participation citoyenne accompagne le travail de la CLE tout au long de la révision du S.A.G.E.





1. Questionnaire « *Ma perception de l'eau* »

Commune d'habitation :

Age :

- *Moins de 18 ans*
- *18-25 ans*
- *25-35 ans*
- *35-60 ans*
- *+60ans*

Surveillez-vous votre consommation d'eau au quotidien ?

- *Oui*
- *Non*

Si oui, comment ?

- *Eco-mousseur aux robinets*
- *Couper l'eau pendant le lavage des dents*
- *Couper l'eau pendant le savonnage*
- *Paillage du jardin*
- *Autres, précisez :*

Si oui, pourquoi ?

- *Economique*
- *Environnement*
- *Autre, précisez :*

Si non, pourquoi ?

- *Je n'y pense pas*
- *J'utilise l'eau de mon puits*
- *Ma facture d'eau n'est pas très élevée*
- *Autres, précisez :*

Je pense manquer d'eau pour mes usages (eau potable, jardin, etc.) ...

- *J'en manque déjà*
- *Dans moins de 10 ans*
- *Dans 10 à 20 ans*
- *Dans 20 à 50 ans*
- *Dans + 50 ans*
- *Je ne manque pas d'eau*



Je connais le nom du/des cours d'eau qui passe dans ma commune...

- *Oui*
- *Non*

Si oui, Le(s)quel(s) ?

Quand je désherbe les abords de ma maison, j'utilise...

- *Des produits chimiques*
- *Des produits biologiques*
- *Du vinaigre blanc dilué*
- *Du broyage ou du paillage*
- *Manuellement*
- *Je n'ai pas besoin de désherber*
- *Autres, précisez*

Pour moi, l'action en faveur de l'eau sur ma commune...

- *Est importante*
- *J'y suis indifférent*
- *Ne sert à rien*

Si importante, les actions réalisées sur ma commune sont :

- *Satisfaisante*
- *Insuffisante*

Selon moi, pour la gestion de la ressource en eau nous devrions ...

- *Aller plus loin dans la démarche*
- *Continuer dans la même dynamique*
- *Faire moins*

2. Articles journalistiques

« C'est côté pesticides que l'on a un effort à faire », Ouest-France, 11 octobre 2022

« Huit évènements pour sensibiliser à l'eau » Haut-Anjou, 24 juin 2022



Dans le cadre de la révision du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), la commission locale de l'eau du bassin de l'Oudon (CLE) lance une grande concertation préalable sur le territoire appelée : Ensemble, préparons l'avenir de l'eau ! Approuvé en 2003, révisé en 2014, cet outil de planification permettant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, connaît une autre révision depuis juin 2021. De ce fait, huit temps forts seront organisés dans plusieurs communes afin d'échanger avec les habitants. Cela permettra ensuite de définir les grandes actions à mener. « Le but est que les citoyens prennent conscience que l'eau est une denrée rare », explique Louis Michel, président de la CLE. Ces huit événements se dérouleront en Mayenne et Maine-et-Loire : balade guidée à l'étang de la Rincerie à La Selle-Organoise, vendredi 24 juin (18 h) ; ciné-débat au cinéma Le Vox à Renazé, mardi 5 juillet (20 h) ; ciné-débat dans la salle Saint-Eupéry à Cossé-le-Vivien, mercredi 13 juillet (20 h) ; visite d'une entreprise à Ombrière-d'Anjou en juillet (date à fixer) ; balade guidée dans le parc départemental de l'Isle-Bréand au Lion-d'Angers, mercredi 20 juillet (14 h 30) ; balade guidée à l'étang de Corbinière à Nyoseau, mercredi 7 septembre (14 h 30) ; ciné-débat au cinéma La Malinguë à Segré, mercredi 28 septembre (20 h). Le film projeté sera *La ligne de partage des eaux*, de Dominique Marchais.

« Ensemble préparons l'avenir de l'eau », Annonce évènement, Ouest-France, 28 juin 2022



« Une concertation sur la gestion de l'eau est lancée » Ouest-France, 7 septembre 2022



3. Spots radios

« Vendredi 24 juin, c'est la balade des gens heureux autour de l'étang de la Rincerie - Venez échanger sur différents sujets (baignade, pêche, biodiversité, assainissement, gestion des inondations et des haies) et nous raconter votre lien à l'étang - RDV à la Base de la Rincerie à la Selle Craonnaise vendredi 24 juin, de 18h à 20h ! Soirée animée par la Commission Locale de l'Eau, le Syndicat du Bassin de l'Oudon, le Département de la Mayenne et le Pays de Craon. »

« L'eau est partout : dans les sols, dans les nappes, dans l'air, circulant, s'infiltrant, s'évaporant et partout reliant les territoires entre eux. La Commission Locale de l'Eau organise un ciné-débat autour d'un documentaire questionnant la place de l'eau dans notre vie. « La ligne de partage des eaux » de Dominique MARCHAIS. Mercredi 13 juillet à 20h à la Salle Saint-Exupéry de Cossé-le-Vivien. Entrée gratuite. »

« La sécheresse et les hautes températures ainsi que les tensions sur le manque d'eau ont démontré l'importance du dialogue et l'importance de l'implication des citoyens. Mercredi 7 septembre à 14h, participez à la marche écocitoyenne autour de l'étang de la Corbinière à Noyant-la-Gravoyère. Plus d'infos sur le site internet et la page facebook du bassin de l'Oudon. »

« La préservation de la ressource en eau est un enjeu majeur pour tous, nécessitant réflexion et implication individuelle et collective. Jeudi 8 septembre à 20h au Théâtre des 3 Chênes de Loiron-Ruillé. La diffusion du film « La ligne de partage des eaux » de Dominique MARCHAIS sera suivi d'un débat avec des membres de la Commission Locale de l'Eau. Plus d'infos sur le site internet et la page facebook du bassin de l'Oudon. »

« Usagers de l'eau, apportez votre regard sur les questions de l'eau et dites-nous ce que vous êtes prêts à faire en faveur de la ressource en eau. Mercredi 28 septembre à 20h au cinéma Maingué à Segré. La diffusion du film « La ligne de partage des eaux » de Dominique MARCHAIS sera suivi d'un débat avec des membres de la Commission Locale de l'Eau. Plus d'infos sur le site internet et la page facebook du bassin de l'Oudon. »



4. Remarques annotées aux questionnaires « Ma perception de l'eau »

Questionnaire 314 (Bouillé-Ménard) :

- L'araize qui n'a plus d'eau d'avril à octobre/novembre
- La dernière question est trompeuse car il n'y a pas la possibilité de proposer un changement sur les directives qui sont appliquées bêtement, notamment sur l'assèchement des rivières au profit de la continuité écologique (plus de battage à clapets pour favoriser la remontée des poissons dans un cours d'eau sec / #lepoissonmeurtasphyxiédansdesboires, ce qui va aggraver les effets de la sécheresse sur l'environnement à la fois pour les terres agricoles et les activités de rivière (pêche...) A quand un revirement des pratiques catastrophiques pour l'environnement ?

Questionnaire 313 (Bouillé-Ménard) :

- L'Araize coulait, mais c'était avant la suppression des clapets qui s'est faite sans les aménagements suffisants, comme un radier, permettant de retenir suffisamment la course de l'eau. La rivière est transformée en oued et de ce fait le niveau des nappes phréatiques a baissé. Ne parlons pas de l'atteinte à la biodiversité avec l'assèchement.
- Selon moi, pour la gestion de la ressource en eau, nous devrions arrêter de tout détruire en pensant que l'on est plus malin que les anciens qui savaient gérer la ressource en eau. Hier au nom de la rationalisation, on a supprimé des méandres des rivières, aujourd'hui au nom de la continuité écologique, on produit des dégâts immenses dont nos rivières vont mettre du temps à se remettre.

Mail reçu : (anonymisé)

« Bonjour monsieur Thomas Roiné,

Je vous remercie pour l'envoi de votre document et du questionnaire. J'ai répondu le mieux possible et j'approuve vos diverses actions en faveur de la qualité de l'eau. Recevez mes souhaits de succès et mes cordiales salutations. »

Questionnaire 336 (Craon) :

- Arrosage de l'hippodrome de Craon en tant de grande sécheresse est aberrant l'interdiction n'est pas pour tout le monde apparemment !

Questionnaire 353 (Ombree d'Anjou) :

L'état de la versée est déplorable, servant l'hiver de réservoir avec des vidanges type chasse d'eau néfastes pour la faune et la flore. Et l'été rivière vidée selon schéma bien obscur (pas uniforme sur les différents tronçons du cours d'eau). Actions incompréhensibles pour les habitants !!!!!!!!!!!!!

Questionnaire 361 (Bouillé-Ménard) :

L'Araize (affluent de l'Oudon) desséché grâce à une aberration d'écologue : la continuité écologique !



La démarche de consultation du public dans le cadre de la révision du S.A.G.E. a été conduite en 2021 et 2022 par Thomas ROINE, alternant à la Commission Locale de l'Eau, encadré par Régine TIELEGUINE, animatrice de la C.L.E.

Cette démarche a été menée en étroite collaboration avec Messieurs Louis MICHEL, Président de la C.L.E., et Gérard JALLU, Vice-président de la C.L.E. en charge de la communication.

Le présent rapport a été établi par Thomas ROINE et finalisé en février 2023.

Avec le soutien financier de :

